

U de M

Calendrier facultaire des études 2016-2017
1er, 2e et 3e cycles

Trimestre d'automne

SEPTEMBRE 2016						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Trimestre d'hiver

JANVIER 2017						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Trimestre d'été

MAI 2017						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

OCTOBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2017

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

JUIN 2017

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

NOVEMBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MARS 2017

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUILLET 2017

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DÉCEMBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2017

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

AOÛT 2017

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 Premier jour du trimestre

 Date limite pour modification des choix de cours **sans frais de scolarité**

 Période d'activités libres

 Date limite pour abandon d'un cours **avec frais de scolarité**

 Fin du trimestre

Note: Collation des grades, le jeudi 27 octobre 2016 à 13h

 Jour férié

Table des matières

Introduction et Direction	1-1
Ordres professionnels	1-1
PROGRAMMES EN AMÉNAGEMENT	
2-005-1-1 Maîtrise en aménagement (M. Sc. A.)	1-1
3-005-1-0 Doctorat en aménagement (Ph. D.)	1-4
2-960-1-1 Maîtrise individualisée en design urbain (M. Sc. A.)	1-5
2-005-1-2 D.E.S.S. en montage et gestion de projets d'aménagement	1-6
ÉCOLE D'ARCHITECTURE	
2-010-1-0 Maîtrise en architecture (M. Arch.)	1-6
3-960-1-0 Doctorat individualisé en architecture (Ph. D.)	1-7
ÉCOLE DE DESIGN	
2-015-1-2 D.E.S.S. en écodesign stratégique	1-8
2-015-1-3 D.E.S.S. en design de jeux	1-9
ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE	
2-025-1-0 Maîtrise en urbanisme (M. Urb.)	1-10
2-025-6-0 Microprogramme de 2 ^e cycle conjoint : mobilité, transport et urbanisme	1-11
2-025-1-2 Programme de qualification en urbanisme	1-12
2-020-1-0 Maîtrise en architecture de paysage (M.A.P.)	1-12

Information à jour le 20 septembre 2016

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

INTRODUCTION

La Faculté de l'aménagement réunit en un seul lieu des disciplines dédiées à l'étude des interactions entre l'homme et son milieu et à l'intervention sur l'environnement bâti et naturel. À la frontière de l'art et de la science, les disciplines de l'aménagement sont d'une immense richesse, tant par la diversité de leurs champs d'action que par leurs échelles d'intervention – de la ville à l'objet. Elles se déploient dans une recherche tout aussi vaste par leurs axes et leurs formes, allant de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et à la recherche-création. L'ampleur des champs d'études en aménagement et le regard décloisonné que propose le maillage disciplinaire, amènent un avantage unique : la capacité d'embrasser des problématiques complexes à la hauteur des enjeux contemporains de notre société.

En écho à cette richesse, le savoir dans les disciplines de l'aménagement se transmet par une pédagogie qui leur est particulière. C'est ainsi que le flot d'idées qui émerge de l'interrelation entre pratique, enseignement et recherche se réalise par le projet qui est au cœur de l'apprentissage. Le projet se déploie en atelier, un lieu de foisonnement unique, propre aux disciplines de l'aménagement, et dans lequel l'étudiant construit son expérience à travers un accompagnement individualisé par des experts de sa discipline.

La Faculté de l'aménagement compte aujourd'hui une soixantaine de professeurs, au-delà de 1500 étudiants, une vingtaine d'unités de recherche, dont quatre chaires, et 20 programmes répartis sur les trois cycles d'études universitaires. Ces programmes sont les suivants :

- deux baccalauréats préprofessionnels : en sciences, architecture, et en architecture de paysage;
- des baccalauréats professionnels en design industriel, en design d'intérieur et en urbanisme;
- des mineures en design des jardins et en urbanisme;
- un microprogramme de 2e cycle en Mobilité, transport et urbanisme, conjoint avec l'École Polytechnique;
- un programme de qualification en urbanisme;
- une maîtrise en aménagement (M. Sc. A.) qui regroupe trois options : aménagement; design et complexité; montage et gestion de projets d'aménagement;
- une maîtrise individualisée en design urbain;
- des maîtrises professionnelles en architecture, en architecture de paysage et en urbanisme;
- des D.E.S.S. en design de jeux; en écodesign stratégique; en gestion urbaine pour les pays en développement; et en montage et gestion de projets d'aménagement;
- un Ph. D. en aménagement et un Ph. D. individualisé en architecture.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Pavillon de la Faculté de l'aménagement
2940, chemin de la Côte Sainte-Catherine
amenagement.umontreal.ca

	Bureau	Tél. : (514)
École d'architecture	2076	343-6007
École de design industriel	1037	343-7556
École d'urbanisme et d'architecture de paysage	3072	343-6865

DIRECTION**Doyen : Paul Lewis**

Vice-doyenne aux affaires académiques et secrétaire de Faculté : Manon Guité
Vice-doyen aux études supérieures : Juan Torres
Vice-doyenne à la recherche : Anne Marchand
Adjointe au doyen : Anne-Marie Labrecque
Directrice administrative : Natalie Cyr
Directrice de la bibliothèque : Isabelle Séguin

École d'architecture

Directeur et responsable des études de cycles supérieurs : Jacques Lachapelle

École de design

Directrice : Fabienne Münch
Responsable du programme de design industriel : Denyse Roy
Responsable du programme de design d'intérieur : Jean Therrien
Responsable du D.E.S.S. en design de jeux : Louis-Martin Guay
Responsable du D.E.S.S. en écodesign stratégique : Christophe Abrassart

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Directeur et responsable des admissions : Franck Scherrer
Responsable de la maîtrise en urbanisme : Jacques Fiset
Responsable des programmes d'architecture de paysage : Bernard St-Denis

ORDRES PROFESSIONNELS

Au Québec, la profession d'architecte est régie par l'Ordre des architectes du Québec. Pour en devenir membre, il faut être titulaire d'un diplôme professionnel en architecture; en outre, avant de se voir décerner le titre d'architecte et le droit d'exercice, il faut avoir complété un stage obligatoire et avoir réussi l'examen professionnel.

La profession d'urbaniste est régie par l'Ordre des urbanistes du Québec. Pour en devenir membre, il faut être titulaire du diplôme de 1er ou de 2e cycle en urbanisme.

Les architectes paysagistes se regroupent au sein de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

Les designers industriels se regroupent au sein de l'Association des designers industriels du Québec et de l'Association des designers industriels du Canada.

Les designers d'intérieur se regroupent au sein de l'Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec et des Designers d'intérieur du Canada.

FRAIS FACULTAIRES

Des frais s'appliquent à certains cours ou séminaires nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques et/ou des ateliers techniques.

Des frais de cotisation des associations étudiantes sont imposés aux étudiants de 2e et 3e cycles. Ces frais sont sujets à changement sans avis préalable.

AMÉNAGEMENT

Secrétariat des études supérieures : 514-343-2044

Programme 2-005-1-1

Version 14 (A15)

Maîtrise en aménagement (M. Sc. A.)**OBJECTIFS****Option Aménagement**

Le programme vise à former des chercheurs et à encourager le développement de la multidisciplinarité, en proposant des problématiques inhérentes aux domaines de l'aménagement, qui touchent les dimensions sociales, culturelles et physiques.

Option Conservation du patrimoine bâti

Ce programme vise à comprendre les enjeux et approches relatifs au patrimoine bâti et à développer les habiletés nécessaires pour assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur dans la société contemporaine. S'adressant aux étudiants et professionnels formés dans les disciplines de l'environnement bâti (architecture, urbanisme, design, paysage, génie) ou des sciences humaines (histoire, géographie, anthropologie, archéologie), le programme mise sur le caractère multidisciplinaire du projet de transformation de l'environnement existant. De trois à six crédits de cours complémentaires peuvent être exigés au moment de l'admission, en fonction des études préalables de l'étudiant. Ces cours complémentaires sont AME 6200

Option Montage et gestion de projets d'aménagement

Le contenu des cours du programme proposé a comme objectif premier de fournir, à tous les futurs gestionnaires de projets, les connaissances nécessaires en vue de monter et de gérer un projet d'aménagement dans le respect de la qualité, du budget et des délais en

vue de la satisfaction du client avec le produit fourni et avec les services professionnels rendus.

Option Design et complexité

La maîtrise en sciences appliquées en aménagement, Option Design et Complexité (DESCO), est unique du fait qu'elle offre une parfaite synthèse entre la maîtrise théorique et la maîtrise professionnelle du projet en design. Le cheminement que propose la formation permet une ouverture à la diversité des pratiques et des théories émergentes en design ainsi que le développement d'un champ de spécialisation dans des orientations porteuses, en lien avec les grands enjeux contemporains qui animent nos sociétés. Les domaines privilégiés comprennent notamment : le design durable et l'écoconception, le design social, la gestion de projets, les nouvelles technologies, l'innovation et le design stratégique, le design de jeux, le design d'interaction, et le design collaboratif.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. A. (aménagement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu aux études de 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais
- pour l'option Montage et gestion de projets d'aménagement, avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Option aménagement

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme et d'option.
- Esquisse du projet de recherche. Précisions : d'environ trois pages, ce texte doit inclure les principaux éléments de problématique, les méthodes de recherche envisagées et une courte bibliographie.
- Plan de financement des études ou profil financier.
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisie.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

Option conservation du patrimoine bâti

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme et d'option.
- Plan de financement des études ou profil financier.
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisie.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.
- Un échantillon de travaux pertinents (portfolio). Précisions : l'échantillon doit inclure des travaux académiques préférablement réalisés de façon individuelle, des productions écrites (articles ou publications), des productions illustrées (projets d'atelier ou autre), etc. Il doit être déposé à la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 1070, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7.

Option design et complexité

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme et d'option.
- Esquisse du projet de recherche. Précisions : d'environ trois pages, ce texte doit inclure les principaux éléments de problématique, les méthodes de recherche envisagées et une courte bibliographie.
- Plan de financement des études ou profil financier.
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisie.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.
- Un portfolio attestant la qualité de sa compétence professionnelle. Un échantillon de travaux pertinents (portfolio). Précisions : il doit être déposé à la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 1070, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7.

Option Montage et gestion de projets d'aménagement

- Avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après votre premier diplôme universitaire, à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.
- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme et d'option.
- Un texte d'une demi-page sur votre conception du rôle de gestionnaire de projets.
- Plan de financement des études ou profil financier.
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisie.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

Remarque

Le candidat peut être admis dans les options Aménagement et Design et complexité sans directeur de recherche, mais il est fortement recommandé d'avoir reçu l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.

2. Scolarité

La scolarité maximale de l'option Montage et gestion de projets d'aménagement est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

3. Transfert

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement), un candidat peut être admissible à la M. Sc. A. (aménagement), option Montage et gestion de projets d'aménagement. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 options :

- Aménagement (segment 70)
- Montage et gestion de projets d'aménagement (segment 75)
- Design et complexité (segment 77)
- Conservation du patrimoine bâti (segment 78)

Pour l'option Conservation du patrimoine bâti, notez que 3 à 6 crédits de cours complémentaires peuvent être exigés au moment de l'admission, en fonction des études préalables de l'étudiant. Ces cours complémentaires sont : AME6220 - Introduction aux outils du projet ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec.

Segment 70 Propre à l'option Aménagement

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Cours fondamentaux

Obligatoire - 9 crédits.

AME 6500	3	Fondements théoriques de l'aménagement
AME 6501	3	Pratiques des disciplines en aménagement
AME 6502	3	Les méthodologies de la recherche

Bloc 70B1 Cours facultaires

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

AME 6420	3	Séminaire de lectures dirigées 1
AME 6421	3	Séminaire de lectures dirigées 2

Bloc 70B2 Cours en design

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

AME 6503	3	Recherche en design : enjeux et méthodes
AME 6816	3	Problématiques en design contemporain
AME 6817	3	Théories du projet

Bloc 70B3 Cours en architecture de paysage

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

AME 6113	3	Écologie du paysage
APA 6001	3	Théories du paysage

Bloc 70B4 Cours en architecture

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

AME 6047	3	Industrialisation du bâtiment
AME 6101	3	Travail dirigé 1
AME 6210	3	Histoire des théories de la conservation
AME 6305	3	Séminaire en technologie du bâtiment
AME 6310	3	Pratique professionnelle en conservation
AME 6311	3	Méthodologie d'évaluation d'un site
AME 6410	3	Atelier de recherche 1: Gestion projets internationaux
AME 6412	3	Cadres de gestion en conservation
ARC 6863	3	Laboratoire spécialisé en CAO
ARC 6883	3	Formes architecturales et urbaines

Bloc 70B5 Cours en urbanisme

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

URB 6741	3	Promotion immobilière et habitat urbain
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 70C

Choix - 6 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

AME 6810	3	Définition du sujet de recherche
AME 6811	3	Définition de la méthode de recherche
AME 6812	3	Cueillette des données

AME 6813	3	Plan de rédaction de mémoire
AME 6814	12	Mémoire

Segment 75 Propre à l'option Montage et gestion de projets d'aménagement

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 24 à 27 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 75A

Obligatoire - 18 crédits.

AME 6043	3	Planification et élaboration des projets
AME 6046	3	Planification et contrôle des ressources
AME 6070	3	Montage juridique et financier de projet
AME 6916	3	Gestion des parties prenantes
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (443513)
HEC 6255D	3	Direction et leadership des projets (440911)

Bloc 75B

Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

AME 6047	3	Industrialisation du bâtiment
AME 6412	3	Cadres de gestion en conservation
AME 6501	3	Pratiques des disciplines en aménagement
AME 6850	3	Gestion de la construction
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
HEC 6108	3	Systèmes d'information en gestion (470513)
HEC 6109	3	Gestion des approvisionnements et de la logistique (450113)
HEC 6110	3	Méthode et pratique de la négociation (434314)
URB 6287	3	Cadres juridiques de l'urbanisme
URB 6741	3	Promotion immobilière et habitat urbain
URB 6751	3	Analyse de milieu et design urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 75C

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option

Bloc 75D Travail de fin d'études

Option - 6 crédits.

AME 6905	6	Stage professionnel
AME 6911	6	Cellule de travail dirigé
AME 6917	6	Atelier de gestion de projets urbains

Segment 77 Propre à l'option Design et complexité

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 77A

Option - 3 crédits.

AME 6501	3	Pratiques des disciplines en aménagement
AME 6816	3	Problématiques en design contemporain

Bloc 77B

Obligatoire - 9 crédits.

AME 6503	3	Recherche en design : enjeux et méthodes
----------	---	--

AME 6815	3	Design et complexité
AME 6817	3	Théories du projet

Bloc 77C

Choix - 6 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option

Bloc 77D Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

AME 6616	3	Recherche 1
AME 6617	3	Recherche 2
AME 6618	3	Recherche 3
AME 6619	3	Recherche 4
AME 6620	3	Recherche-projet
AME 6621	3	Recherche-projet
AME 6622	3	Recherche-projet
AME 6623	6	Mémoire

Segment 78 Propre à l'option Conservation du patrimoine bâti

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un atelier en conservation et un projet individuel qui en découle, 12 à 18 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

Bloc 78A

Obligatoire - 15 crédits.

AME 6210	3	Histoire des théories de la conservation
AME 6310	3	Pratique professionnelle en conservation
AME 6311	3	Méthodologie d'évaluation d'un site
AME 6330	3	Conservation des bâtiments et ouvrages
AME 6412	3	Cadres de gestion en conservation

Bloc 78B

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits

AME 6080	6	Stage en conservation
AME 6334	3	Conservation : matériaux et assemblages
AME 6335	3	Conservation de l'enveloppe du bâtiment
AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6501	3	Pratiques des disciplines en aménagement
APA 6015	3	Patrimoine et paysage
URB 6286	3	Histoire de l'urbanisme
URB 6751	3	Analyse de milieu et design urbain

Bloc 78C

Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Bloc 78D Projet en conservation

Obligatoire - 9 crédits.

AME 6549	6	Atelier en conservation
AME 6550	3	Projet individuel en conservation

Programme 3-005-1-0

Version 03 (A92)

Doctorat en aménagement (Ph. D.)**OBJECTIFS**

L'objectif du programme est de développer l'expertise et les habiletés de recherche des étudiants dans les disciplines de l'aménagement, soit l'architecture, le design, l'architecture de paysage et l'urbanisme dans une optique multidisciplinaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (aménagement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu aux études de 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme
- Esquisse du projet de recherche. Précisions : d'environ huit à dix pages, ce texte doit inclure les principaux éléments de problématique, les méthodes de recherche envisagées et une courte bibliographie. Ce texte est particulièrement important pour l'évaluation de votre dossier car il permet notamment de vérifier les possibilités d'encadrement de vos travaux au sein de la Faculté. Aussi, il est recommandé de discuter de votre projet avec un ou des professeurs qui pourraient diriger votre recherche. Consultez à cet effet, les champs d'expertise de nos professeurs
- Plan de financement des études ou profil financier
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisis
- Trois lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités
- Un ou des travaux que vous avez déjà effectués, par exemple, votre mémoire de maîtrise ou un article, qui doivent être déposés à la Faculté de l'aménagement, 2940 Chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 1070, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Séminaires

Obligatoire - 9 crédits.

AME 7301	3	Séminaire de doctorat 1
AME 7302	3	Séminaire de doctorat 2
AME 7303	3	Séminaire de doctorat 3

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.

Le cours au choix peut être suivi dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l'aménagement ou à l'intérieur d'autres programmes de l'Université.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

AME 7000	0	Examen général de doctorat
AME 7101	3	Recension des écrits 1
AME 7102	3	Recension des écrits 2
AME 7103	3	Recension des écrits 3
AME 7104	3	Cadre d'analyse 1
AME 7105	3	Cadre d'analyse 2
AME 7106	3	Cadre d'analyse 3
AME 7107	3	Outils d'analyse 1
AME 7108	3	Outils d'analyse 2
AME 7109	3	Outils d'analyse 3
AME 7110	3	Stratégie de la recherche 1
AME 7111	3	Stratégie de la recherche 2
AME 7112	3	Plan de la thèse
AME 7113	3	Cueillette de données 1
AME 7114	3	Cueillette de données 2
AME 7115	3	Analyse de données 1
AME 7116	3	Analyse de données 2
AME 7200	30	Thèse

Programme 2-960-1-1

Version 00 (A07)

Maîtrise individualisée en design urbain (M. Sc. A.)**OBJECTIFS**

Le but du programme est de former des spécialistes du design urbain aptes à intervenir dans des milieux urbains ciblés par des projets de requalification ou de revitalisation, à concevoir de nouveaux espaces urbains, tant au centre qu'en périphérie, à concevoir des ambiances urbaines et des lieux publics aux appropriations multiples. Ces compétences ont trait principalement à l'analyse de la forme urbaine, à la composition urbaine, à l'évaluation et à la gestion des projets, au travail en équipe multidisciplinaire. Elles s'appuieront sur une connaissance des processus de formation des ensembles urbains, vus dans une perspective historique et systémique. À la faveur d'une approche interdisciplinaire, l'accent est mis sur le développement d'une capacité d'analyse des ensembles urbains en vue de la formulation de diagnostics clairs, de même que sur l'élaboration de projets novateurs et sur leur suivi.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la M. Sc. A., maîtrise individualisée (design urbain), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'étude considéré
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- démontrer une expérience en design urbain, par la soumission d'un portfolio
- soumettre deux lettres de recommandation, une lettre de motivation et un curriculum vitae (les pièces doivent être présentées en format papier et être acheminées directement à la Faculté de l'aménagement).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la

lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme

- Plan de financement des études ou profil financier
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisies
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités
- Un échantillon de travaux pertinents (portfolio). Précisions : l'échantillon doit inclure des travaux académiques ou professionnels (projets d'atelier ou autres), préférablement réalisés de façon individuelle, illustrés et mettant en évidence vos compétences en conception spatiale. Il doit être déposé à la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 1070, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents plein temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 27 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un projet final.

Bloc 70A Diagnostic et cadre conceptuel du projet

Obligatoire - 9 crédits.

AME 6413 6 Atelier en design urbain 1

AME 6414 3 Séminaire en design urbain 1

Bloc 70B Élaboration et mise en forme du projet

Obligatoire - 9 crédits.

AME 6415 6 Atelier en design urbain 2

AME 6416 3 Séminaire en design urbain 2

Bloc 70C Composition urbaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

APA 6001 3 Théories du paysage

ARC 6883 3 Formes architecturales et urbaines

URB 6751 3 Analyse de milieu et design urbain

URB 6754 3 Formation de l'espace urbain

Bloc 70D Enjeux, contexte et processus

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

AME 6043 3 Planification et élaboration des projets

URB 6286 3 Histoire de l'urbanisme

URB 6753 3 Concepts et pratiques de design urbain

URB 6772 3 Évaluation environnementale et planification

Bloc 70E Activités dirigées

Option - 15 crédits.

AME 6915 15 Travail dirigé

AME 6930 3 Préparation au projet final

AME 6931 9 Projet final

AME 6932 3 Séminaire en design

URB 6020 6 Atelier d'intervention

Programme 2-005-1-2

Version 02 (H11)

D.E.S.S. en montage et gestion de projets d'aménagement**OBJECTIFS**

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire permet au futur gestionnaire de projets d'aménagement de posséder les informations nécessaires pour bien fonder ses interventions, qu'il s'agisse de connaissances provenant de l'application des sciences de base ou des sciences de l'action. La formation se traduit par une excellente connaissance des techniques de montage et de gestion de projets d'aménagement, d'une part, et, par une compréhension du contexte global au sein duquel opère le gestionnaire de projets, d'autre part.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire, à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix du programme
- Un texte d'une demi-page sur votre conception du rôle de gestionnaire de projets
- Plan de financement des études ou profil financier (pour les candidats internationaux seulement)
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisis
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

2. Scolarité

Dans le cas d'une inscription à temps plein, la scolarité est d'un minimum de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement) avec une moyenne d'au moins 3,0, le candidat peut être admissible à la M. Sc. A. (aménagement), option Montage et gestion de projets d'aménagement. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.E.S.S. doit accompagner la demande d'admission du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte un minimum de 30 crédits dont 24 doivent être du niveau des études supérieures.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire aux cours HEC6101 - Direction et

leadership des projets (440999) et HEC6112A - Le management: les milieux et la pratique (443594), ou tout autre cours jugé pertinent approuvé par le responsable du programme.

AME 6043	3	Planification et élaboration des projets
AME 6046	3	Planification et contrôle des ressources
AME 6070	3	Montage juridique et financier de projet
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (443513)
HEC 6255D	3	Direction et leadership des projets (440911)

Bloc 70B

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

AME 6047	3	Industrialisation du bâtiment
AME 6410	3	Atelier de recherche 1: Gestion projets internationaux
AME 6412	3	Cadres de gestion en conservation
AME 6501	3	Pratiques des disciplines en aménagement
AME 6916	3	Gestion des parties prenantes
HEC 6108	3	Systèmes d'information en gestion (470513)
HEC 6109	3	Gestion des approvisionnements et de la logistique (450113)
HEC 6110	3	Méthode et pratique de la négociation (434314)
URB 6287	3	Cadres juridiques de l'urbanisme
URB 6741	3	Promotion immobilière et habitat urbain
URB 6751	3	Analyse de milieu et design urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Maximum cours 1er cycle

Maximum de 6 crédits de 1er cycle pour l'ensemble des blocs du segment.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Programme 2-010-1-0

Version 02 (A16)

Maîtrise en architecture (M. Arch)

Responsable du programme : Nicholas Roquet

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise fait le lien entre le monde de la pratique et le monde de la recherche. Favorisant les transactions intellectuelles entre les étudiants, les professeurs et les professionnels qui contribuent aux enseignements, la maîtrise amène l'étudiant à considérer la situation de projet comme un espace de redéfinition de l'architecture.

Formation professionnelle

La maîtrise offre une formation qui donne accès au stage de deux ans dans la pratique. Le stage est régi par l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ). Il engage la responsabilité de l'OAQ et fait partie de la formation globale qui mène à la profession d'architecte. « Le stage est une période d'immersion dans un bureau d'architecte. En complément à la formation universitaire, il permet d'approfondir ses connaissances et de se familiariser avec les diverses facettes de la profession en vue d'atteindre l'autonomie nécessaire pour l'exercer. » (www.oaq.com/pratiquer_architecture/devenir_architecte/stage_obligatoire.html)

Le programme de Maîtrise en architecture comporte 45 crédits. Ce programme professionnel qui suit le programme préprofessionnel de B.Sc. (Architecture) est dûment accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture et, en vertu des ententes

de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

« Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent, comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de 1er cycle et d'un grade professionnel de 2e cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité. » (Annexe A-1 - Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture - 2012)

L'ensemble de la formation offerte à l'École d'architecture vise à amener l'étudiant à participer activement à l'exploration et à la transformation de l'architecture contemporaine. Le programme offre un parcours qui intègre la recherche ce qui favorise l'innovation et fait avancer la mission culturelle, sociétale et environnementale de la discipline.

Pour faire ce pont entre formation et recherche, l'École peut compter sur l'expertise de praticiens renommés et sur les activités de recherche des professeurs qui sont réalisées à titre individuel ou au sein d'équipes dûment constituées. Complémentaires les unes aux autres, ces recherches englobent principalement des domaines tels que l'histoire et la théorie de l'architecture contemporaine; la résilience et les environnements durables; les innovations programmatiques et techniques; la contribution de l'architecture à la définition des villes et des territoires ainsi que les processus de réalisation du projet et le rôle des parties prenantes.

Pour en savoir davantage sur les activités de recherche de l'École, voir la section Expertises de recherche du site web de l'École d'architecture (<http://architecture.umontreal.ca/architecture/recherche/expertises-de-recherche/>) ainsi que la section Chaires et unités de recherche (<http://architecture.umontreal.ca/architecture/recherche/chaire-et-unites-de-recherche/>)

Le programme comporte 45 crédits. Le cheminement proposé est de trois trimestres. Un cheminement particulier sur quatre trimestres, faisant l'objet d'une entente, est également envisageable. L'atelier est la principale activité pédagogique d'intégration des connaissances et d'explorations à travers la conception du projet. Le premier atelier, obligatoire, porte sur la pensée constructive. Les deux ateliers suivants, Projet de recherche (en équipe) et Projet thèse (individuel) sont liés par un thème commun que l'étudiant choisit parmi les trois à cinq thèmes offerts chaque année. Des équipes composées de professeurs et de professionnels sont responsables de ces ateliers afin d'assurer les apports théoriques et pratiques en lien au sujet traité. En plus des cours obligatoires, deux cours optionnels ou au choix permettent de parfaire la formation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.Arch., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais. L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design (baccalauréat en design de l'environnement) et pour lequel un cheminement spécifique est prévu.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre un portfolio Pour les détails sur les consignes à suivre pour préparer le portfolio, consulter le site web de l'École d'architecture.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de trois trimestres à temps plein ou d'un maximum de six trimestres (2ans).

3. Conditions particulières

Tout étudiant inscrit devra se doter d'un microordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat en design de l'environnement, des cours préparatoires seront exigés en fonction des équivalences et des exemptions accordées par rapport au B.Sc. Architecture.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Design complet

Obligatoire - 9 crédits.

ARC 6701 6 Projet complet

ARC 6711 3 Pensée constructive

Bloc 70B Recherche et projet d'architecture

Obligatoire - 21 crédits.

ARC 6801 6 Projet de recherche

ARC 6802 9 Projet thèse

ARC 6803 3 Séminaire de recherche

ARC 6804 3 Langages, écritures du projet

Bloc 70C Pratique professionnelle

Obligatoire - 9 crédits.

ARC 6830 3 Pratique professionnelle

ARC 6831 3 Architecture et immobilier

ARC 6832 3 Sécurité du bâtiment

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

AME 6043 3 Planification et élaboration des projets

AME 6046 3 Planification et contrôle des ressources

AME 6047 3 Industrialisation du bâtiment

AME 6210 3 Histoire des théories de la conservation

AME 6305 3 Séminaire en technologie du bâtiment

AME 6330 3 Conservation des bâtiments et ouvrages

ARC 6851 3 Séminaire 1

ARC 6852 3 Séminaire 2

ARC 6853 3 Précédents et conception architecturale

ARC 6854 3 Études avancées en architecture

ARC 6863 3 Laboratoire spécialisé en CAO

ARC 6883 3 Formes architecturales et urbaines

ARC 6884 3 Territoire, paysage, architecture

ARC 6888 3 Activité spéciale

Bloc 70E Activité individuelle

Option - Maximum 3 crédits.

ARC 6889 3 Travail dirigé

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir avec l'accord du responsable de programme parmi les cours du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou parmi ceux des autres universités montréalaises.

Programme 3-960-1-0

Version 00 (H04)

Doctorat individualisé en architecture (Ph. D.)

Secrétariat du programme : 514-343-2236

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études qu'il envisage, ou d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un programme d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé. L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Pour l'option Architecture

- Lettre d'intention et de motivation
- Un texte de huit à dix pages qui définit votre projet de recherche en précisant les principaux éléments de votre problématique et les méthodes de recherche envisagées. Ce texte est particulièrement important pour l'évaluation de votre dossier car il permet notamment de vérifier les possibilités d'encadrement de vos travaux au sein de l'École d'architecture. Aussi, il est recommandé de discuter de votre projet avec un ou des professeurs qui pourraient diriger votre recherche. Consultez à cet effet, les champs d'expertise de nos professeurs
- Un ou des travaux que vous avez déjà effectués, par exemple, votre mémoire de maîtrise ou un article, qui doivent être déposés à la l'École d'architecture, Pavillon de la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, bureau 2039, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7
- Un curriculum vitae qui doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi
- Plan de financement des études ou profil financier
- Trois lettres de recommandation de personnes (professeurs, employeurs, etc.) pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

2. Attribution du diplôme

L'évaluation de la thèse, du mémoire, du travail dirigé ou du stage est faite conformément au Règlement pédagogique de la F.É.S.P. Le diplôme décerné porte l'inscription Doctorat individualisé dans le domaine interdisciplinaire ou pluridisciplinaire choisi.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Deux cheminements sont normalement offerts :

- Le doctorat comprenant de 10 à 15 crédits de cours et de 75 à 80 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse;
- Le doctorat avec stage comprenant de 10 à 18 crédits de cours, 9 à 12 crédits de stage et de 60 à 71 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Propre au cheminement avec thèse

Obligatoire - Min. 10 crédits, maximum 15 crédits.

Bloc 70B Recherche et thèse

Propre au cheminement avec thèse

Obligatoire - Minimum 75 crédits, maximum 80 crédits.

Bloc 70A

Propre au cheminement avec stages et thèse

Obligatoire - Minimum 10 crédits, maximum 18 crédits.

Bloc 70B Stages

Propre au cheminement avec stages et thèse

Obligatoire - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 70C Recherche et thèse

Propre au cheminement avec stages et thèse

Obligatoire - Minimum 60 crédits, maximum 71 crédits.

ÉCOLE DE DESIGN

Programme 2-015-1-2

Version 00 (A15)

D.E.S.S. en écodesign stratégique

Responsable du programme : *Christophe Abrassart*

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est de permettre à des étudiants finissants et à des professionnels en exercice de développer des compétences requises pour la conduite de projets d'ecodesign stratégiques et innovants. Plus spécifiquement, le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de niveau supérieur et des habiletés pour concevoir, organiser, évaluer et améliorer des produits et services selon les principes du développement durable et accompagner les entreprises à transformer des enjeux environnementaux et de développement durable en opportunités d'innovation pour se positionner de manière compétitive sur le marché. Il couvre les techniques d'évaluation environnementale et socio-économique, la pensée du cycle de vie, la gestion de l'innovation et du développement durable, et les démarches d'écoconception et de prospective stratégique. Il est fortement multidisciplinaire en étant le produit d'une collaboration entre trois écoles dans les disciplines du génie, du design industriel et de la gestion.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en écodesign stratégique, le candidat doit :

- pour une admission à l'Université de Montréal : satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline de l'aménagement (design, architecture...) ou d'une formation jugée équivalente, d'un baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme d'ingénieur ou d'une formation jugée équivalente, d'un baccalauréat en sciences fondamentales, sciences appliquées ou de gestion, ou d'une formation jugée équivalente
- pour une admission à l'Université de Montréal : avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3 sur 4,3 ou l'équivalent; pour une admission à l'École Polytechnique Montréal : avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,0
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais, selon les règles en vigueur dans chacune des institutions
- avoir une expérience professionnelle pertinente après son premier diplôme universitaire est un atout important et sera pris en compte.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation
- Une lettre d'intention de 1000 mots maximum décrivant ses motivations et ses attentes concernant ses études en lien avec ses projets d'avenir
- Un curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier (pour les candidats internationaux)

seulement)

- Un portfolio présentant vos principales réalisations (uniquement pour les étudiants venant de design, architecture, urbanisme et paysage, ou domaine d'études équivalent).

2. Scolarité

- Le programme est offert à temps plein ou à temps partiel.
- Les cours sont offerts aux trimestres d'automne, d'hiver ou d'été.
- La scolarité est d'au moins deux trimestres et d'au plus quatre années (douze trimestres).
- L'étudiant pourra compléter la mission professionnelle en écodesign après avoir complété au moins 18 crédits de cours et ateliers, dont les 12 crédits obligatoires du programme. La mission professionnelle est une démarche de recherche en écodesign menée en équipe de deux et encadrée par deux professeurs-tuteurs des deux établissements. Cette activité vise à intégrer les diverses aptitudes et connaissances développées au cours de la scolarité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Les 4 cours obligatoires Design stratégique de produits et services durables (DIN6001), Atelier d'ecodesign (DIN6002), Atelier - Expertise, controverses, prospective (DIN6003), et Analyse du cycle de vie (DDI8003) sont des cours de fondement de connaissances. Ils sont à suivre en priorité en première année par les étudiants réalisant le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en Écodesign stratégique en deux ans. Pour les étudiants inscrits à l'Université de Montréal, les cours de Polytechnique Montréal et de HEC Montréal pourront être suivis par entente interuniversitaire. Notez que les sigles GIN et HEC correspondant aux cours de la structure seront alors utilisés à l'Université de Montréal.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 6 crédits attribués à un projet de mission professionnelle, 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

DIN 6001	3	Désign stratégique de produits/services durables
DIN 6002	3	Atelier d'ecodesign
DIN 6003	3	Atelier - Expertises, controverses, prospective
GIN 6003B	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

HEC 6111A	3	Approche marketing en enjeux de développement durable (410111)
HEC 6211	3	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques
HEC 6306	3	Responsabilité sociale des entreprises (440306)

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

GIN 6117	3	Gestion de l'innovation (IND6117)
HEC 6208	3	Management de l'innovation et de la création (641208)

Bloc 70D

Option - Maximum 3 crédits.

GIN 6001A	3	Développement durable pour ingénieurs (DDI8001)
GIN 6202	3	Production durable (IND8202)

Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

GIN 6110	3	Enjeux économiques du développement durable en génie (IND8110)
GIN 6111	3	Aspects économiques des flux circulaires (IND8111)

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.

Le choix de ce cours doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 70G Mission professionnelle

Obligatoire - 6 crédits.

N.B.: Les étudiants INSCRITS À POLYTECHNIQUE dans ce programme d'études devront s'inscrire au sigle IND6926 qui leur est destiné.

DIN 6100 6 Mission professionnelle en écodesign

Programme 2-015-1-3

Version 01 (A14)

D.E.S.S. en design de jeux

Responsable du programme : Louis-Martin Guay

OBJECTIFS

Le programme de design de jeux a pour objectif général de former des designers de jeux, professionnels et responsables, capables d'élaborer des concepts novateurs et pertinents, en fonction des diverses contraintes imposées. Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des compétences déterminantes pour la maîtrise du processus de design de jeux, en s'appuyant sur une solide connaissance des éléments liés à sa conception et à sa gestion. Il comprendra les aspects expérientiels, interactifs et narratifs des jeux, et pourra s'intégrer efficacement dans des équipes de développement multidisciplinaires.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (design de jeux), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle, dans l'un des domaines suivants : design (industriel, d'intérieur, graphique), architecture, urbanisme ou architecture de paysage; informatique, génie, communication, études cinématographiques ou tout autre domaine pertinent
- faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et d'une bonne connaissance de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Portfolio contenant des exemples de création de jeux ou de production multimédia, présentés sur support électronique (CD/DVD)
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans, à compter de l'inscription initiale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

DEJ 6000	3	Concepts fondamentaux des jeux
DEJ 6001	3	Atelier de design de jeux 1
DEJ 6002	6	Atelier de design de jeux 2

DEJ 6003	3	Jeux, expériences et interactions
DEJ 6007	3	Prototypage en jeux vidéo
DEJ 6010	3	Pratique professionnelle en design de jeux
DEJ 6011	3	Jeux et design d'apprentissages
DEJ 6012	3	Jeux sérieux et ludification
DIN 6000	3	Design et approches systémiques

ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Renseignements : 514-343-5699

Programme 2-025-1-0

Version 09 (A13)

Maîtrise en urbanisme (M. Urb.)

Responsable du programme : Jacques Fisette

OBJECTIFS

L'urbanisme est un domaine d'intervention interdisciplinaire appliqué au territoire et à l'urbain. Programme professionnel donnant accès à l'Ordre des urbanistes du Québec, la maîtrise en urbanisme (M.Urb.) est accréditée par l'American Institute of Certified Planners et reconnue par l'Institut canadien des urbanistes et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (francophonie).

La M. Urb. prépare à une variété de pratiques professionnelles en urbanisme. Elle offre une formation centrée sur les savoirs et savoir-faire spécifiques au domaine tout en proposant des cheminements spécialisés associés à deux thèmes fédérateurs, soit Urbanisme international et Aménagement de la ville post-carbone.

Le programme poursuit trois principaux objectifs :

- offrir aux bacheliers en urbanisme la possibilité d'approfondir leurs connaissances et savoir-faire, notamment eu égard aux nouveaux enjeux urbains et aux pratiques en émergence
- permettre aux étudiants provenant d'autres disciplines d'acquérir des connaissances et des méthodes et de développer des compétences dans le champ de l'urbanisme
- développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet d'intervention ou de recherche, dans des ateliers et en réalisant un travail dirigé ou un mémoire.

La M. Urb. s'adresse à des étudiants provenant de formations variées dans les disciplines de l'aménagement et du territoire, mais aussi des sciences sociales et humaines et des sciences naturelles et génie.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Urb., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention de 1000 mots maximum décrivant vos motivations et attentes concernant ces études en lien avec vos projets d'avenir et, si possible, votre projet de recherche, qu'il prenne la forme d'un mémoire ou d'un travail dirigé
- Deux lettres de recommandation du milieu universitaire. Vous pouvez utiliser le formulaire lettres de recommandation ou envoyer des lettres traditionnelles. Vous pouvez demander au professeur de les envoyer directement ou non
- Un curriculum vitae.

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que d'urbanisme (ou d'un diplôme jugé équivalent) devront mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 3 crédits et un maximum de 15 crédits de cours d'initiation à l'urbanisme (bloc de cours identifié dans la structure du programme). Selon le nombre de crédits de cours d'initiation à l'urbanisme à suivre, établi lors de l'étude du dossier de l'étudiant, la scolarité minimale pourrait être augmentée d'un trimestre. Ces cours sont préférablement suivis pendant la première année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- cheminement avec Mémoire
- cheminement sans Mémoire.

L'étudiant n'ayant pas de baccalauréat en urbanisme pourrait devoir suivre jusqu'à 15 crédits d'activités d'initiation à l'urbanisme, après évaluation de sa formation antérieure par le comité des admissions. URB 6011 Atelier d'intégration, 3 crédits URB 6286 Histoire de l'urbanisme, 3 crédits URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme, 3 crédits URB 6288 Gestion du territoire et géomatique, 3 crédits URB 6289 Économie urbaine, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec Mémoire (MM) : 39 crédits obligatoires dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 6 crédits à option
- cheminement avec Travail de recherche dirigé (TD) : 33 crédits obligatoires dont 12 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, de 6 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Concentrations

Outre le programme général, deux concentrations sont proposées et 6 cours à option sont identifiés pour chacune d'elles (mais sans mention dans le bulletin ou le diplôme). Ces concentrations sont :

- Urbanisme international
- Aménagement de la ville post-carbone
- Les cours à option recommandés pour la concentration Urbanisme international sont : URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr. URB 6768 Gestion de l'eau dans la ville, 3 cr. URB 6774 Aménagement, risques et enjeux urbains, 3 cr. URB 6850 Urbanisme international, 3 cr. URB 6857 Financement international de l'habitat, 3 cr.
- Les cours à option recommandés pour la concentration Aménagement de la ville post-carbone sont : URB 6743 Santé et environnement urbain, 3 cr. URB 6767 Urbanisme, mobilité et accessibilité, 3 cr. URB 6768 Gestion de l'eau dans la ville, 3 cr. URB 6770 Transport et développement urbain, 3 cr. URB 6778 Planification environnementale et urbanisme, 3 cr. URB 6774 Aménagement, risques et enjeux urbains, 3 cr.

MM - Bloc 70A Cours fondamentaux

Obligatoire - 15 crédits.

URB 6020	6	Atelier d'intervention
URB 6279	3	Méthodes et techniques d'analyse en urbanisme
URB 6280	3	Théorie de la planification et urbanisme
URB 6291	3	Stratégies et pratiques de mise en oeuvre

MM - Bloc 70B Cours fondamentaux à option

Option - Maximum 6 crédits.

URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain

MM - Bloc 70C Cours à option thématiques

Option - Maximum 6 crédits.

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
URB 6740	3	Enjeux économiques urbains
URB 6741	3	Promotion immobilière et habitat urbain
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains

URB 6743	3	Santé et environnement urbain
URB 6744	3	Planification territoriale et géomatique urbaine
URB 6751	3	Analyse de milieu et design urbain
URB 6753	3	Concepts et pratiques de design urbain
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6768	3	L'eau dans la ville
URB 6770	3	Transport et développement urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6782	3	Géographie structurale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

MM - Bloc 70D Mémoire*Obligatoire - 24 crédits.*

URB 6730	3	Problématique de recherche
URB 6734	3	Définition, projet de mémoire
URB 6735	6	Stratégie de recherche
URB 6736	12	Recherche et rédaction

TD - Bloc 70A Cours fondamentaux obligatoires*Obligatoire - 15 crédits.*

URB 6020	6	Atelier d'intervention
URB 6279	3	Méthodes et techniques d'analyse en urbanisme
URB 6280	3	Théorie de la planification et urbanisme
URB 6291	3	Stratégies et pratiques de mise en oeuvre

TD - Bloc 70B Cours fondamentaux obligatoires*Obligatoire - 6 crédits.*

URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain

TD - Bloc 70C Cours à option thématiques*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
URB 6740	3	Enjeux économiques urbains
URB 6741	3	Promotion immobilière et habitat urbain
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6743	3	Santé et environnement urbain
URB 6744	3	Planification territoriale et géomatique urbaine
URB 6751	3	Analyse de milieu et design urbain
URB 6753	3	Concepts et pratiques de design urbain
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6768	3	L'eau dans la ville
URB 6770	3	Transport et développement urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6782	3	Géographie structurale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

TD - Bloc 70D Activités individuelles*Option - Maximum 3 crédits.*

URB 6670	3	Travail individuel de recherche
URB 6671	3	Stage en milieu professionnel
URB 6672	3	Activité spéciale

TD - Bloc 70E*Choix - Maximum 6 crédits.***TD - Bloc 70F Travail dirigé***Obligatoire - 12 crédits.*

URB 6731	3	Définition du projet de TD
URB 6732	3	Stratégie de recherche du TD
URB 6733	6	Recherche et rédaction du TD

Programme 2-025-6-0

Version 00 (A14)

Microprogramme de 2e cycle Mobilité, transport et urbanisme**OBJECTIFS**

Le microprogramme en mobilité, transport et urbanisme a pour objectif de compléter la formation des ingénieurs et des urbanistes qui souhaitent se spécialiser dans l'organisation et la gestion des systèmes de transports en milieux urbains. Il s'agit d'une formation multidisciplinaire qui ouvre la réflexion sur les apports des différentes disciplines et qui amène les étudiants à travailler en partie dans les deux champs de compétences que sont le génie civil et l'urbanisme.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle conjoint en mobilité, transport et urbanisme, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en urbanisme, d'un baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme d'ingénieur ou d'une formation jugée équivalente
- pour une admission à l'Université de Montréal : avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent; pour une admission à Polytechnique Montréal : avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,5 / 4,0 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais, selon les règles en vigueur dans chacune des institutions.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation du milieu universitaire. Vous pouvez utiliser le formulaire lettres de recommandation ou envoyer des lettres traditionnelles. Vous pouvez demander au professeur de les envoyer directement ou non
- Une lettre d'intention de 1000 mots maximum décrivant vos motivations et vos attentes concernant ces études en lien avec vos projets d'avenir et une proposition de projet d'études supérieures
- Un curriculum vitae.

2. Scolarité

- Le programme est offert à temps plein et à temps partiel.
- Les cours sont offerts aux trimestres d'automne ou d'hiver.
- La scolarité est d'au moins deux trimestres et d'au plus trois années (neuf trimestres).
- L'étudiant pourra compléter le cours URB6654 / CIV6718

Projet : mobilité et urbanisme

après avoir complété au moins 6 crédits de cours du programme. Le projet est une démarche de recherche personnelle guidée par deux professeurs-tuteurs des deux éta-

blissements visant à intégrer les diverses aptitudes et connaissances développées au cours de la scolarité. Il s'agit d'une activité durant laquelle l'étudiant travaille de manière autonome en coordination avec ses cotuteurs.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits. Le cheminement type sur une année est le suivant : 6 crédits de cours au premier trimestre (avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle), 6 crédits de cours au deuxième trimestre, projet de 3 crédits au dernier trimestre d'inscription. Préférentiellement, le cours de premier cycle (le cas échéant) est effectué au premier trimestre alors que le projet en mobilité, transport et urbanisme est effectué au dernier trimestre d'inscription.

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits à option, dont 3 crédits attribués à un projet d'études.

Bloc 70A Ingénierie

Option - 6 crédits

GIN 2710	3	Systèmes de transport (CIV2710)
GIN 4750	3	Planification durable des transports (CIV4750)
GIN 4760	3	Gestion des données en transport (CIV4760)
GIN 6701	3	Planification des transports (CIV6701)
GIN 6702	3	Analyse des transports (CIV6702)
GIN 6707A	3	Transport : technologie et innovation (CIV6707A)
GIN 6708	3	Transport en commun (CIV6708)

Bloc 70B Urbanisme

Option - 6 crédits

URB 6729	3	Gouvernance métropolitaine
URB 6740	3	Enjeux économiques urbains
URB 6753	3	Concepts et pratiques de design urbain
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6770	3	Transport et développement urbain

Bloc 70C Projet en mobilité, transport et urbanisme

Option - 3 crédits

URB 6654	3	Projet : Mobilité et urbanisme
----------	---	--------------------------------

Programme 2-025-1-2

Version 00 (A14)

Qualification en urbanisme

OBJECTIFS

Le programme de qualification en urbanisme a pour objectif d'offrir une formation professionnelle complémentaire à des candidats détenant une maîtrise dans le domaine de l'urbanisme ou des études urbaines, afin de leur permettre d'acquérir des connaissances et savoir-faire en urbanisme spécifiques aux contextes québécois et montréalais.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de qualification en urbanisme, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'une maîtrise en urbanisme
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Processus d'admission

Pour demander l'admission à ce programme, le candidat doit remplir un formulaire de demande d'admission et fournir les pièces demandées dans ce formulaire. De plus, il doit joindre à la demande les documents supplémentaires suivants :

- deux lettres de recommandation du milieu universitaire
- une lettre d'intention de 1 000 mots maximum décrivant ses motivations et ses attentes concernant ces études en lien avec ses projets d'avenir
- un curriculum vitae
- un avis valide de l'Ordre des urbanistes du Québec

2. Scolarité

- Le programme est offert à temps plein, à demi-temps et à temps partiel.
- Les cours sont offerts aux trimestres d'automne ou d'hiver.
- La scolarité est d'au moins deux trimestres et d'au plus trois années (neuf trimestres).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 15 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option. Le cheminement type sur une année est le suivant: 6 ou 9 crédits de cours à l'automne, 6 ou 9 crédits de cours à l'hiver, dont l'atelier obligatoire (URB6020).

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits

URB 6020	6	Atelier d'intervention
URB 6287	3	Cadres juridiques de l'urbanisme

Bloc 70B

Option - 6 crédits

URB 6289	3	Économie urbaine
URB 6741	3	Promotion immobilière et habitat urbain
URB 6770	3	Transport et développement urbain
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Programme 2-020-1-0

Version 01 (A16)

Maîtrise en architecture de paysage (M.A.P.)

Responsable du programme : Bernard St-Denis

OBJECTIFS

Le but du programme est d'offrir aux étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de paysage et leurs habiletés à établir des mesures, des mécanismes et des outils en vue d'évaluer, de conserver, de mettre en valeur, de développer et de gérer les paysages. À la fin de ses études, l'étudiant pourra intervenir dans tous les contextes et les échelles des projets de paysage, à le faire de manière responsable en regard des enjeux sociaux, écologiques et autres, à maîtriser la dimension paysagère des grands schémas d'aménagement tout autant que l'intervention sur la qualité concrète des espaces et l'intégration des opérations conjointes d'évaluation, de design, de planification et de gestion en matière de paysage.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en architecture de paysage (M.A.P.), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de baccalauréat en architecture de paysage
- être titulaire d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline connexe à l'aménagement (architecture, urbanisme, design industriel, design de l'environnement, géographie, aménagement du territoire et agronomie)
- être titulaire d'un diplôme dans une discipline autre que l'aménagement et attester d'une expérience pertinente
- maîtriser le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais
- pour les candidats des catégories c) et d), des cours préparatoires pourraient être ajoutés au programme d'études.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Portfolio
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

Le programme est offert à temps plein et à demi-temps. La durée minimale est de 4 trimestres équivalents à temps plein. La durée maximale est de 9 trimestres.

3. Formation préparatoire

Les étudiants n'ayant pas de diplômes en architecture de paysage devront suivre jusqu'à 24 crédits de cours préparatoires. Le nombre de crédits est déterminé par le comité d'admission, après l'évaluation du dossier. Selon ce nombre, la scolarité pourrait être augmentée d'une année. Ces cours sont suivis pendant la première année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Les étudiants n'ayant pas de diplômes en architecture de paysage devront suivre jusqu'à 24 crédits de cours préparatoires. Le nombre de crédits est déterminé par le comité d'admission, après l'évaluation du dossier. APA 1240 Technologie, matériaux et assemblages 3 cr., APA 1310 Représentation et communication 3 cr., APA 1330 Laboratoire d'informatique appliquée 3 cr., APA 2310 Dessin technique et devis 3 cr., APA 6500 Introduction aux végétaux 3 cr., APA 6501 Écologie végétale 3 cr., APA 6502 Atelier régional 6 cr., APA 6503 Technologie de site 3 cr., APA 6504 Atelier urbain 6 cr., APA 6505 Histoire de l'architecture de paysage 3 cr.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, et 9 crédits à option.

Bloc 70A Principes de design et pratique

Obligatoire - 21 crédits.

- | | | |
|----------|---|--|
| APA 6002 | 6 | Atelier caractérisation des paysages |
| APA 6009 | 6 | Atelier de design avancé |
| APA 6010 | 6 | Atelier grands paysages |
| APA 6011 | 3 | Méthodologie d'un projet d'architecture de paysage |

Bloc 70B Histoire, théorie et critique

Obligatoire - 3 crédits.

- | | | |
|----------|---|---------------------|
| APA 6001 | 3 | Théories du paysage |
|----------|---|---------------------|

Bloc 70C Histoire, théorie et critique

Option - Maximum 9 crédits.

- | | | |
|----------|---|--|
| AME 6501 | 3 | Pratiques des disciplines en aménagement |
| APA 6003 | 3 | Histoire, théories et pratiques |
| APA 6015 | 3 | Patrimoine et paysage |

Bloc 70D Technologies, matériaux, systèmes, réalisation

Option - Maximum 3 crédits.

- | | | |
|----------|---|---|
| APA 6005 | 3 | Construction avancée en architecture de paysage |
|----------|---|---|

Bloc 70E Végétaux, écologie, développement durable

Option - Maximum 9 crédits.

- | | | |
|----------|---|--|
| AME 6113 | 3 | Écologie du paysage |
| APA 6006 | 3 | Développement durable en architecture de paysage |
| APA 6007 | 3 | Espaces naturels : aménagement et gestion |
| APA 6013 | 3 | Phytotechnologies: théorie et pratique |

Bloc 70F Activités dirigées

Obligatoire - 12 crédits.

- | | | |
|----------|---|--------------------------------|
| APA 6012 | 3 | Séminaire de fin d'études |
| APA 6014 | 9 | Travail dirigé de fin d'études |

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6043(3)	Cours: 111046	2015/05/04
Planification et élaboration des projets		
Définition et nature des projets et leurs phases. Processus de planification : méthodologie générale, contexte décisionnel. Élaboration de l'objet, production et évaluation des variantes, analyses de praticabilité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

AME 6046(3)	Cours: 111049	2015/05/04
Planification et contrôle des ressources		
Importance de planifier l'utilisation rationnelle des ressources humaines et matérielles; nivellement des ressources; contrôle des temps (outils et méthodes) et conséquences potentielles des délais et des accélérations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

AME 6047(3)	Cours: 111050	2015/05/04
Industrialisation du bâtiment		
Principes fondamentaux et stratégies applicables au bâtiment. Organisation générique, degrés d'industrialisation, procédés, individualisation et jointements. Survol des systèmes constructifs et visites d'usines.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	

AME 6063(3)	Cours: 111063	2016/05/02
Interventions paysagères 1		
Travail pratique d'analyse d'un site urbain ou rural évaluant les qualités esthétiques, les composantes biophysiques et culturelles, les facteurs économiques préalables à une intervention paysagère (design ou gestion).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

AME 6064(3)	Cours: 111064	2016/05/02
Interventions paysagères 2		
Travail pratique d'élaboration d'un projet de design sur le site préalablement analysé (AME 6063) avec mise en forme d'une structure de gestion paysagère.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

AME 6067(6)	Cours: 111067	2013/08/26
Travail dirigé en paysage		
Rédaction de la recherche personnelle dont le rapport final est jugé selon les règles internes à la M.Sc.A. et conformément aux règles de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

AME 6070(3)	Cours: 111068	2001/01/01
Montage juridique et financier de projet		
Principes légaux et organisationnels applicables au montage des projets d'aménagement; opportunités et contraintes financières, partage des risques; critères de faisabilité des projets. Études de cas.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

AME 6080(6)	Cours: 111069	1996/09/01
Stage en conservation		
Stage dans la pratique portant directement sur un ou des projets de restauration, rénovation ou recyclage ou sur une recherche appliquée sur la mise en valeur d'un bâtiment ou ensemble patrimonial.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

AME 6101(3)	Cours: 111071	2005/09/01
Travail dirigé 1		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6102(3) Travail dirigé 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111072	2015/08/24
AME 6103(3) Travail dirigé 3 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111073	2015/08/24
AME 6112(3) Significations culturelles des paysages Perception des paysages pour des populations locales. Théories, méthodes, techniques d'enquêtes qualitatives. Paysages ruraux et urbains marqués par l'aménagement. Intégration des valeurs paysagères locales. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111076	2014/08/25
AME 6113(3) Écologie du paysage Positionnement de l'écologie du paysage par rapport à l'écologie. Le paysage et la conservation des ressources. Analyse des cadres théoriques et méthodologiques. Examen des travaux actuels et potentiels. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111077	2015/05/04
AME 6114(3) Composition paysagère contemporaine Composition en tant que signe et langage. Décodage à partir de l'analyse de documents écrits et visuels produits par les concepteurs et issus des courants de pensées actuels. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111078	2013/08/26
AME 6200(3) Représentation graphique: Intro. aux outils du projet Introduction aux outils et techniques graphiques (dessin, maquette et modélisation numérique) employés pour concevoir et représenter un projet d'intervention sur l'espace bâti. Apprentissage par travaux pratiques. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 203387	2015/08/24
AME 6210(3) Histoire des théories de la conservation Évolution des concepts de patrimoine et de conservation du milieu bâti et naturel. Terminologie. Conventions, déclarations et chartes. Choix d'une intervention appropriée. Enjeux actuels en conservation. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111141	2015/05/04
AME 6305(3) Séminaire en technologie du bâtiment Analyse de technologies usinées au niveau production et assemblage, avec emphase sur les détails d'interface. Extrapolation d'innovations dans le domaine du bâtiment. Visites d'usines. Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111171	2015/05/04
AME 6310(3) Pratique professionnelle en conservation Théories, pratiques, projets, mises en oeuvre. Enjeux contemporains en conservation et implications. Conservation, culture et communication. Formation professionnelle, éthique et responsabilité. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111174	2015/05/04

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6311(3)	Cours: 111175	2015/05/04
Méthodologie d'évaluation d'un site		
Organisation de la recherche : documentation et compilation des données. Inventaire du site, synthèse historique, évaluation patrimoniale et diagnostic. Constitution d'un dossier. Collaboration interdisciplinaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

AME 6330(3)	Cours: 111182	2015/05/04
Conservation des bâtiments et ouvrages		
Processus de conservation appliqué aux édifices et typologies de bâtiments et d'ouvrages. Systèmes et techniques de construction. Adaptation aux standards contemporains de sécurité, d'accès et de conservation de l'énergie.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

AME 6334(3)	Cours: 111185	2015/05/04
Conservation : matériaux et assemblages		
Cours intensif. Composition et propriétés des matériaux. Utilisations dans le bâtiment et les ouvrages. Analyse des détériorations. Réparation, protection et remplacement. Reproduction.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

AME 6335(3)	Cours: 111186	2015/05/04
Conservation de l'enveloppe du bâtiment		
Types, styles et propriétés. Diagnostic, analyse des détériorations et stratégies d'intervention. Protection, réparation et remplacement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

AME 6410(3)	Cours: 111192	2016/05/02
Atelier de recherche 1: Gestion projets internationaux		
Initiative ou poursuite de recherche par un groupe d'étudiants avec l'aide d'un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'aménagement. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogiques, etc.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

AME 6412(3)	Cours: 111194	2015/05/04
Cadres de gestion en conservation		
Juridiction internationale, nationale, provinciale, régionale et locale. Politiques, programmes, stratégies, moyens et mécanismes. Les moyens institutionnels, légaux, économiques, financiers et éducatifs en conservation.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

AME 6413(6)	Cours: 111195	2015/05/04
Atelier en design urbain 1		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

AME 6414(3)	Cours: 111196	2015/05/04
Séminaire en design urbain 1		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

AME 6415(6)	Cours: 111197	2015/05/04
Atelier en design urbain 2		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6416(3) Séminaire en design urbain 2 Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111198	2015/05/04
AME 6420(3) Séminaire de lectures dirigées 1 Recherche bibliographique dirigée dans un domaine d'aménagement particulier. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111199	1979/09/01
AME 6421(3) Séminaire de lectures dirigées 2 Recherche bibliographique dirigée dans un domaine d'aménagement particulier. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111200	1979/09/01
AME 6431(3) Mise en valeur des ensembles urbains Patrimoine urbain : monument historique, tissu urbain et morphologie. Problèmes, conditions politiques, culturelles et économiques de mise en valeur. Stratégies foncières et financières. Programmes, éducation et apports disciplinaires. Remarques: Familiarisation avec l'ensemble des pratiques de la conservation urbaine dans les pays développés et les pays en développement. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111202	2015/05/04
AME 6433(3) Questions de gestion en conservation Séminaire visant une étude approfondie sur des questions de gestion en conservation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111204	2015/08/24
AME 6500(3) Fondements théoriques de l'aménagement Débats théoriques dans les disciplines de l'aménagement. Théories, épistémologies du savoir et intervention sur l'environnement bâti. Concepts, théories et débats relatifs aux milieux de vie, cadres bâtis et paysages. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111205	2015/05/04
AME 6501(3) Pratiques des disciplines en aménagement Évolution et spécificité des pratiques professionnelles. Intentions des acteurs et problèmes techniques, éthiques, esthétiques et politiques reliées à l'intervention en architecture, en design, en urbanisme et en architecture de paysage. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111206	2015/05/04
AME 6502(3) Les méthodologies de la recherche Fondements épistémologiques, éthiques et techniques des méthodologies de la recherche des disciplines de l'aménagement. Approches qualitatives et quantitatives. Élaboration, fiabilité et validité d'une démarche de recherche. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111207	2015/05/04
AME 6503(3) Recherche en design : enjeux et méthodes Les principes épistémologiques et méthodologiques de la recherche scientifique vus sous l'angle de la culture du projet. Étude comparative des protocoles de recherche en design. Remarques: La recherche-projet. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111208	2015/05/04

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6520(6) Atelier Élaboration d'une stratégie d'intervention environnementale dans un contexte pluridisciplinaire complexe, sur un territoire, pour proposer des actions d'intervention aménagiste sur l'environnement. Remarques: Obligatoire. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Pratique	Cours: 111210	2014/08/25
AME 6549(6) Atelier en conservation Apprentissage pratique du projet de conservation. Réflexion critique sur les composantes patrimoniales de l'environnement bâti et leur transformation. Projets en équipes, présentés avec dessins, modèles numériques et maquettes. Évaluations avec jury. Habituellement offert: HIVER Volets: Pratique	Cours: 203385	2015/08/24
AME 6550(3) Projet individuel en conservation Approfondissement individuel de la réflexion amorcée en atelier. Production d'un article, d'une communication ou d'un projet publiable. Encadrement par un professeur de la Faculté de l'aménagement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Travaux dirigés	Cours: 203386	2015/08/24
AME 6603(3) Théorie de la modélisation volumique Illustration des diverses formes de représentation informatique et techniques de manipulation par l'analyse de divers logiciels typiques. Expérimentation et analyse critique de ces logiciels. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111215	2016/08/22
AME 6616(3) Recherche 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111222	2001/09/01
AME 6617(3) Recherche 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111223	2001/09/01
AME 6618(3) Recherche 3 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111224	2001/09/01
AME 6619(3) Recherche 4 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111225	2001/09/01
AME 6620(3) Recherche-projet Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111226	2001/09/01
AME 6621(3) Recherche-projet Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111227	2001/09/01

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6622(3) Recherche-projet Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111228	2001/09/01
AME 6623(6) Mémoire Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111229	2001/09/01
AME 6810(3) Définition du sujet de recherche Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111246	1992/09/01
AME 6811(3) Définition de la méthode de recherche Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111247	1992/09/01
AME 6812(3) Cueillette des données Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111248	1992/09/01
AME 6813(3) Plan de rédaction de mémoire Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111249	1992/09/01
AME 6814(12) Mémoire Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111250	1992/09/01
AME 6815(3) Design et complexité Notions d'épistémologie. Introduction à la théorie des systèmes dynamiques. La complexité, ses définitions, ses manifestations. Modélisation qualitative et intervention en situation complexe. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111251	2015/05/04
AME 6816(3) Problématiques en design contemporain Étude critique des principaux modèles théoriques et idéologiques postfonctionnalistes. Problématiques contemporaines en design : nouvelles technologies, écodesign, dimension internationale, etc. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111252	2015/05/04
AME 6817(3) Théories du projet Examen des divers modèles théoriques du processus de design dans une perspective génétique. Application au design de méthodes d'analyse, d'évaluation et de modélisation récentes : approches multicritères, analyse fonctionnelle, scénarios... Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111253	2015/05/04
AME 6818(3) Atelier de recherche - projet Mise en oeuvre, modélisation et validation, dans une situation de projet, des modèles théoriques étudiés au cours AME 6817. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111254	2015/05/04

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6850(3) Gestion de la construction Apprentissage des activités de planification, d'organisation, de direction et de contrôle des ressources humaines, matérielles et financières pour la gestion des opérations des sites de construction et la gestion des relations avec les intervenants. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 166966	2012/09/01
AME 6905(6) Stage professionnel Stage dans la pratique publique ou privée portant sur la gestion ou le design en aménagement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage	Cours: 111260	1996/09/01
AME 6911(6) Cellule de travail dirigé Rédaction de la recherche personnelle dont le rapport final est jugé selon les règles internes à la M.Sc.A. et conformément aux règlements de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111262	1978/09/01
AME 6915(15) Travail dirigé Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111266	2012/09/01
AME 6916(3) Gestion des parties prenantes Approfondissement des techniques, attitudes et habiletés propres à la gestion des intervenants internes et externes au projet d'aménagement qui sont susceptibles d'influencer son déroulement. Études de cas réels et simulation de médiation. Habituellement offert: ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111267	2015/05/04
AME 6917(6) Atelier de gestion de projets urbains Immersion dans un travail de gestion de projet autour d'une problématique urbaine. Pratique des outils et techniques méthodologiques pour la gestion de projets d'aménagement. Développement des habiletés de communication et des principes d'éthique. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111268	2015/05/04
AME 6920(3) Gestion projets internationaux Ce séminaire traite des enjeux reliés au montage et à la gestion de projets dans un environnement politique, social, culturel, économique, climatique, technologique et éthique différent de celui dans lequel le gestionnaire opère normalement. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 166967	2015/05/04
AME 6930(3) Préparation au projet final Exercice d'analyse du territoire d'étude selon des thématiques choisies pour leur capacité à faire comprendre la complexité du sujet. Choix du site de projet de fin des études. Habituellement offert: ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 167528	2015/05/04
AME 6931(9) Projet final Mise sur pied d'un laboratoire de recherche et de création de projets urbains portant sur les différents aspects techniques, morphologiques et idéologiques régissant la formation des aires urbanisées habitées. Remarques: Les projets d'atelier couvrent une diversité d'échelles; ils se différencient par la nature des problèmes posés. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 167529	2015/05/04

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 6932(3) Séminaire en design Le séminaire consiste en trois rencontres au cours desquelles les étudiants présentent leurs portfolios devant des invités. Ils reçoivent alors des suggestions relatives à la forme de leur présentation et à la clarté de leurs propos. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 167530	2015/05/04
AME 7000(0) Examen général de doctorat Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111269	1974/09/01
AME 7101(3) Recension des écrits 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111276	1975/05/01
AME 7102(3) Recension des écrits 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111277	1975/05/01
AME 7103(3) Recension des écrits 3 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111278	1975/05/01
AME 7104(3) Cadre d'analyse 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111279	1975/05/01
AME 7105(3) Cadre d'analyse 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111280	1974/09/01
AME 7106(3) Cadre d'analyse 3 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111281	1975/05/01
AME 7107(3) Outils d'analyse 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111282	1975/05/01
AME 7108(3) Outils d'analyse 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111283	1975/05/01
AME 7109(3) Outils d'analyse 3 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111284	1975/05/01

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement

AME 7110(3) Stratégie de la recherche 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111285	1975/05/01
AME 7111(3) Stratégie de la recherche 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111286	1975/05/01
AME 7112(3) Plan de la thèse Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111287	1975/05/01
AME 7113(3) Cueillette de données 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111288	1975/05/01
AME 7114(3) Cueillette de données 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111289	1975/05/01
AME 7115(3) Analyse de données 1 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111290	1975/05/01
AME 7116(3) Analyse de données 2 Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 111291	1975/05/01
AME 7200(30) Thèse Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111293	1975/05/01
AME 7301(3) Séminaire de doctorat 1 Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques de l'aménagement. Évolution des principales problématiques de l'espace et de l'intervention en aménagement. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 111295	2016/05/02
AME 7301A(3) Séminaire de doctorat 1 Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques de l'aménagement. Évolution des principales problématiques de l'espace et de l'intervention en aménagement. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 204938	2015/08/24
AME 7302(3) Séminaire de doctorat 2 Séminaire sur les aspects méthodologiques de l'aménagement. Retour sur les grands thèmes de la recherche scientifique dans les sciences sociales. Analyse de questions méthodologiques concrètes à partir de diverses recherches en aménagement. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 111296	2016/05/02

Aménagement - Direction Aménagement - Matière: Aménagement**AME 7302A(3) Cours: 204939 2016/01/01****Séminaire de doctorat 2**

Séminaire sur les aspects méthodologiques de l'aménagement. Retour sur les grands thèmes de la recherche scientifique dans les sciences sociales. Analyse de questions méthodologiques concrètes à partir de diverses recherches en aménagement.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

AME 7303(3) Cours: 111297 2016/05/02**Séminaire de doctorat 3**

Étude des démarches ou stratégies de recherche en aménagement à partir des analyses effectuées par les étudiants à l'intérieur de leur projet de thèse.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

AME 7303A(3) Cours: 204940 2016/08/22**Séminaire de doctorat 3**

Étude des démarches ou stratégies de recherche en aménagement à partir des analyses effectuées par les étudiants à l'intérieur de leur projet de thèse.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

Aménagement - Architecture - Matière: Architecture

ARC 6701(6) Projet complet Atelier d'architecture à contenu variable. Réalisation détaillée d'un projet synthèse individuel de type professionnel dans une perspective de développement durable. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Atelier	Cours: 204683	2016/08/22
ARC 6711(3) Pensée constructive Cours sur la théorie et les pratiques d'intégration des systèmes et de la pensée constructive en architecture en appui à la réalisation d'un projet synthèse en atelier. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Séminaire	Cours: 204684	2016/08/22
ARC 6801(6) Projet de recherche Atelier à contenu variable portant sur l'exploration et l'avancement d'enjeux disciplinaires. Intégration d'activités de recherche dans la conception de projets d'architecture. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Recherche	Cours: 204685	2016/08/22
ARC 6802(9) Projet thèse Réalisation d'un projet d'architecture individuel en continuité au projet de recherche ARC6801. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Recherche	Cours: 204699	2016/08/22
ARC 6803(3) Séminaire de recherche Mise en perspective des thèmes abordés dans le cadre de l'atelier Projet de recherche ARC6801 avec les grands courants de l'architecture contemporaine et leurs interprétations à travers les écrits et les oeuvres de théoriciens et de praticiens. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Recherche	Cours: 204700	2016/08/22
ARC 6804(3) Langages, écritures du projet Introduire, décrire, comparer, commenter, critiquer ou raconter un ou plusieurs projets d'architecture; à l'écrit (rédaction de courts textes publiables et illustrés) et à l'oral. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Recherche	Cours: 204701	2016/08/22
ARC 6812(6) Atelier d'architecture avancé 1 Le projet d'architecture comme pratique permettant d'expérimenter des méthodes de conception propres à résoudre les problèmes posés par l'occupation et la transformation des espaces construits dans la société contemporaine. Remarques: Cet atelier prépare l'étudiant à la pratique et est assimilable à des Master's Class en Art. Chaque groupe de 12 à 13 étudiants est dirigé par un professeur théoricien et praticien de l'architecture. Les projets sont développés en atelier et en équipes de deux. Ils sont présentés à l'aide de dessins modèles numériques et maquettes réalisées en divers matériaux. Les évaluations font appel à des critiques invités. ; ; ; ; Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Pratique	Cours: 113014	2016/08/22
ARC 6813(6) Atelier d'architecture avancé 2 Projet-synthèse, lieu d'application des connaissances théoriques de l'orientation et de préparation du thème choisi par l'étudiant pour son projet final. Remarques: Cet atelier est lié à une orientation et aux travaux de laboratoires de recherche. Les groupes comptent de 12 à 13 étudiants. Les projets sont développés en atelier et présentés à l'aide de dessins, modèles numériques et maquettes réalisées en divers matériaux. Les évaluations font appel à des critiques invités. Habituellement offert: HIVER Volets: Pratique	Cours: 113015	2016/08/22

Aménagement - Architecture - Matière: Architecture

ARC 6814(6) Cours: 113016 2016/08/22

Projet final

Projet de composition architecturale portant sur une problématique qui sert de résumé d'études et de prospection face à l'évolution de la profession. Remarques: Encadrement individualisé. Les projets sont développés en atelier et présentés à l'aide de dessins modèles numériques et maquettes réalisées en divers matériaux. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique

ARC 6830(3) Cours: 204703 2016/08/22

Pratique professionnelle

Principaux aspects de la profession incluant : le stage en architecture les différents aspects de la pratique, l'ordre professionnel, la dimension éthique, la responsabilité légale et le rôle de l'architecte dans la société.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

ARC 6831(3) Cours: 204702 2016/08/22

Architecture et immobilier

Introduction à l'économie de l'immobilier, à la programmation architecturale, à la planification des coûts de réalisation d'édifices et à l'estimation. Compréhension et analyse critique des enjeux propres au contexte local.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

ARC 6832(3) Cours: 113019 2016/08/22

Sécurité du bâtiment

Connaissances des critères, des normes, des règlements et des codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens. Approche par objectifs de la sécurité. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

ARC 6833(3) Cours: 113020 2016/08/22

Pratique et gestion stratégique

Lois professionnelles et règlements. Organisation de la firme et préparation des documents contractuels. Initiation et développement du concept architectural. Influences du client et des autres intervenants.

Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

ARC 6834(3) Cours: 113021 2016/08/22

Financement et gestion des coûts

Le développement immobilier, montages financiers. Relation entre budget et design. Stratégies de planification et de gestion des coûts par l'architecte. Estimation des coûts de construction. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

ARC 6842(3) Cours: 113022 2015/05/04

Stratégies structurales

Application pratique des principes de base de la résistance des matériaux combinée aux méthodes usuelles de construction par des exemples concrets de calculs élémentaires de structure simple. Différentes stratégies structurales, planes ou spatiales. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

Aménagement - Architecture - Matière: Architecture

ARC 6844(3) Détails et intégration	Cours: 113023	2016/08/22
Relation entre les détails et la tectonique du projet. Revue des conditions d'interface entre les sous-systèmes du bâtiment. Définition des enjeux techniques du Projet final de l'étudiant. Remarques: Exploration des matériaux jusqu'à la fabrication grandeur réelle de détails architecturaux. Usage de différentes techniques et des ateliers de bois, plastique, métal et maquettes légères. Professeur accompagné d'assistants et de techniciens pour la réalisation des objets. Les travaux portent sur le projet d'atelier en cours. Présentations des projets en atelier. Recommandation du Conseil canadien de certification Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Pratique		
ARC 6851(3) Séminaire 1	Cours: 113024	2016/08/22
Initiative ou poursuite de recherche prise en charge par un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'architecture. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogique, etc. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
ARC 6852(3) Séminaire 2	Cours: 113025	2016/08/22
Initiative ou poursuite de recherche prise en charge par un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'architecture. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogique, etc. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie		
ARC 6853(3) Précédents et conception architecturale	Cours: 113026	2015/05/04
Rôle et signification des précédents dans le travail de conception en architecture. Revue des travaux effectués dans les domaines de l'histoire et de la théorie de l'architecture, des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie		
ARC 6854(3) Études avancées en architecture	Cours: 113027	2015/05/04
Examen approfondi d'aspects choisis de l'histoire de l'architecture ancienne et moderne : périodes, régions, thèmes et typologies remarquables. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie		
ARC 6863(3) Laboratoire spécialisé en CAO	Cours: 113028	2015/05/04
Compréhension des méthodologies de CAO : exploration de différentes méthodes de génération et de présentation d'un projet informatisé. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie		
ARC 6883(3) Formes architecturales et urbaines	Cours: 113029	2015/05/04
Étude de l'architecture de la ville. Cadre conceptuel de l'approche typomorphologique : lecture des formes urbaines à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine. Remarques: Il faut obtenir une recommandation du Conseil canadien de certification (CCCA) pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie		
ARC 6884(3) Territoire, paysage, architecture	Cours: 113030	2011/09/01
Séminaire portant sur un thème choisi traitant de l'environnement, du territoire et du paysage en lien avec l'architecture. Initiation à la recherche. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie		

Aménagement - Architecture - Matière: Architecture

ARC 6888(3) Cours: 204704 2016/08/22

Activité spéciale

Activité de groupe à contenu variable tels que des ateliers hors les murs, des voyages d'études ou des ateliers internationaux intensifs.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier

ARC 6889(3) Cours: 204705 2016/08/22

Travail dirigé

Ce cours est publié sans description.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Travaux dirigés

Aménagement - Design - Matière: Design de jeux

DEJ 6000(3)	Cours: 117462	2015/05/04
Concepts fondamentaux des jeux		
Connaissance des divers métiers des jeux. Histoire des jeux. Concepts fondamentaux : le " gameplay "; le système (dynamique, relations, contexte); les règles, procédures, objectifs; les ressources les choix et conflits; la notion d'équilibre du jeu.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

DEJ 6001(3)	Cours: 117463	2015/05/04
Atelier de design de jeux 1		
Élaboration du concept de jeu; préparation du concept; prototypage; évaluation du concept; documentation du processus et du projet (" design document "). Analyse des jeux. Modification d'un jeu. Micro-projets de design de jeux.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Atelier		

DEJ 6002(6)	Cours: 117464	2015/05/04
Atelier de design de jeux 2		
Notions avancées de design de jeux. Intégration des compétences dans un projet réaliste et une équipe de développement. Réalisation d'un prototype de jeu. Documentation du projet (" design document "). Dimensions éthiques de la profession.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

DEJ 6003(3)	Cours: 117465	2015/05/04
Jeux, expériences et interactions		
Pertinence des concepts d'expérience et d'interaction pour le design de jeux; le plaisir; les challenges et les compétences; les émotions; les dimensions sociales (dynamiques entre personnages-joueurs); identification aux personnages.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

DEJ 6007(3)	Cours: 117469	2015/05/04
Prototypage en jeux vidéo		
Tour d'horizon des méthodes et techniques de prototypage en design de jeux. Approfondissement des logiciels facilitant la conception, le développement et la communication des concepts et des projets en design de jeux.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

DEJ 6010(3)	Cours: 202094	2015/05/04
Pratique professionnelle en design de jeux		
Ce cours présente les enjeux de la pratique professionnelle du design de jeux. Les méthodes de conception, les structures de projets et les différents aspects de leur gestion ainsi qu'un tour d'horizon de tous les métiers de la production d'un jeu.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

DEJ 6011(3)	Cours: 202095	2015/05/04
Jeux et design d'apprentissages		
Concepts fondamentaux entourant le design d'apprentissage et leur application dans l'expérience vidéo-ludique. Y seront abordés : les idées provenant de la psychologie de l'apprentissage, des sciences de l'éducation et du design de jeux.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

DEJ 6012(3)	Cours: 202096	2015/05/04
Jeux sérieux et ludification		
Ce cours vise à donner aux étudiants les clefs pour comprendre les bases du design, de cerner les limites et de comprendre le processus de développement des jeux sérieux et de la ludification.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

Aménagement - Design - Matière: Design industriel

DIN 6000(3) Cours: 118822 2015/05/04**Design et approches systémiques**

Éléments de base de l'approche systémique et incidence sur la conception en design. Méthodologies du design; problématisation du projet de design. Concepts fondateurs de l'approche systémique; finalité, pertinence, modélisation, éthique. Remarques: Études de cas.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

DIN 6001(3) Cours: 203366 2015/08/24**Désign stratégique de produits/services durables**

Méthodes et dispositifs de pilotage de conception durable et innovante; Design Thinking et éco-conception; systèmes de produits et services durables; économie circulaire et de la fonctionnalité; marchés verts et prospective stratégique.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

DIN 6002(3) Cours: 203367 2016/08/22**Atelier d'écodesign**

Microprojet d'initiation au design; projets thématiques d'écodesign; charrettes professionnelles d'entreprises et de bureaux de conseil en écodesign; Design Thinking, leadership et accompagnement au changement (virage vert).

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier

DIN 6003(3) Cours: 203368 2015/08/24**Atelier - Expertises, controverses, prospective**

Pratique de la prospective stratégique en entreprise et dans les politiques publiques. Analyse des controverses environnementales. Méthode des scénarios, KCP et Co-design. Atelier d'écriture de fictions prospectives. Méthodes de mises en débat.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Atelier

DIN 6100(6) Cours: 203369 2015/08/24**Mission professionnelle en écodesign**

Mission d'intervention professionnelle en binôme pluridisciplinaire dans une organisation privée ou publique sur un projet pilote d'écodesign stratégique, de prospective durable ou de "virage vert". Méthodologie de la recherche-intervention.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Travaux dirigés

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Architecture de paysage

APA 6001(3)	Cours:167538	2015/05/04
Théories du paysage		
Principales approches théoriques en études paysagères. Identification des dimensions physico-spatiale, socioculturelle et sensible. Contextes disciplinaires, professionnels et culturels variés.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	

APA 6002(6)	Cours:167539	2015/05/04
Atelier caractérisation des paysages		
Approfondissement de la connaissance des outils de caractérisation des paysages et des aptitudes à poser un diagnostic paysager en milieu urbain, périurbain et rural.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Atelier	

APA 6003(3)	Cours:167540	2015/05/04
Histoire, théories et pratiques		
Pratiques contemporaines en architecture de paysage. Repères théoriques et courants de pensée. Études de cas sur les rapports entre l'architecture de paysage et les disciplines connexes.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

APA 6004(3)	Cours:167541	2015/05/04
Esthétique des paysages		
Problématique esthétique dans l'histoire de l'architecture de paysage. Cadres de compréhension de l'expérience esthétique des paysages; approches d'analyse, considérations éthiques applicables au projet.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

APA 6005(3)	Cours:167542	2015/05/04
Construction avancée en architecture de paysage		
Développement des habiletés créatives en construction paysagère. Dimensions environnementales des procédés de fabrication, des matériaux et avancées technologiques du domaine de la construction en architecture de paysage.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

APA 6006(3)	Cours:167543	2015/05/04
Développement durable en architecture de paysage		
Concepts et enjeux du développement durable relatifs au domaine de l'aménagement et de l'architecture de paysage. Analyse des stratégies, des applications et de leurs retombées.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	

APA 6007(3)	Cours:167544	2015/05/04
Espaces naturels : aménagement et gestion		
Problématique de gestion du patrimoine naturel mondial. Résolution des problèmes de l'interface activités humaines/milieus naturels dans une perspective de développement durable.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	

APA 6008(3)	Cours:167545	2015/05/04
Paysage et développement		
Dimensions sociales, culturelles, économiques des enjeux de paysage. Mise en valeur et gestion des paysages comme leviers de développement durable des territoires (urbains, périurbains, ruraux) au Québec et ailleurs.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

APA 6009(6)	Cours:167546	2016/08/22
Atelier de design avancé		
Approfondissement des compétences pour la conduite d'un projet en architecture de paysage. Recentrer sur l'expérience et sur la réception des espaces projetés. Développement d'une pratique réflexive et critique.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Atelier	

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Architecture de paysage

APA 6010(6)	Cours: 167547	2016/08/22
Atelier grands paysages		
Approfondissement de la problématique d'aménagement des grands paysages à partir de situations concrètes. Maîtrise de la capacité de développer de nouveaux modes d'intervention.		
Habituellement offert: HIVER, ÉTÉ		
Volets: Atelier		

APA 6011(3)	Cours: 167548	2015/05/04
Méthodologie d'un projet d'architecture de paysage		
Approches, méthodes et techniques couramment utilisées dans la conduite du projet d'aménagement. À partir de projets réalisés, mise à jour des manières par lesquelles les opérations peuvent être articulées.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

APA 6012(3)	Cours: 167549	2015/05/04
Séminaire de fin d'études		
Choix de l'objet du travail dirigé de fin d'études, élaboration de la problématique s'y rapportant, établissement de l'armature théorique et des outils méthodologiques nécessaires à la production d'un plan de travail.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

APA 6013(3)	Cours: 167550	2015/05/04
Phytotechnologies: théorie et pratique		
Théorie et pratique des phytotechnologies dans leurs applications courantes : sites perturbés/contaminés, berges, pentes, marais filtrants, toits et murs végétaux, eaux de ruissellement, etc.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

APA 6014(9)	Cours: 167551	2016/08/22
Travail dirigé de fin d'études		
Production d'une analyse argumentée ou d'un projet de design exploratoire en vue de développer des approches, outils, méthodes et prototypes applicables à la résolution de problèmes généraux ou spécifiques relevant de l'architecture de paysage.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Atelier		

APA 6015(3)	Cours: 201630	2015/05/04
Patrimoine et paysage		
Mise en valeur du patrimoine en architecture de paysage de la période moderne. Étude de cas de protection et histoire, concepts et approches de la conservation du paysage construit.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		

APA 6500(3)	Cours: 203158	2015/08/24
Introduction aux végétaux		
Introduction et approfondissement des notions botaniques, horticoles et paysagères; identification des espèces végétales et connaissance du répertoire végétal. Caractéristiques des principaux taxons utilisés en architecture de paysage.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

APA 6501(3)	Cours: 203159	2015/08/24
Écologie végétale		
Introduction et approfondissements des concepts d'écologie végétale et connaissance des grands ensembles phytocéologiques du Québec dans une perspective d'interventions. La notion de développement durable est centrale aux concepts et perspectives présentés.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Architecture de paysage

APA 6502(6) Cours: 203160 2015/08/24

Atelier régional

Introduction au design de l'espace régional et à la lecture des paysages ruraux. Connaissances et application d'outils et de techniques d'évaluation et de diagnostic des paysages ruraux. Production d'un scénario de mise en valeur.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier

APA 6503(3) Cours: 203161 2015/08/24

Technologie de site

Introduction aux normes de construction de site; apprentissage et application des méthodes des travaux de nivellement et techniques de nivellement, de terrassement et de drainage.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Atelier

APA 6504(6) Cours: 203162 2015/08/24

Atelier urbain

Apprentissage par le projet des modalités d'analyses et de design en milieu urbain; approfondissement des enjeux et des problématiques complexes, propres à l'architecture de paysage. Connaissances de l'approche multidisciplinaire.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Atelier

APA 6505(3) Cours: 203163 2015/08/24

Histoire de l'architecture de paysage

Introduction aux courants théoriques de la conception et de la gestion des paysages. Analyse critique des liens entre ces courants et l'évolution de la théorie en architecture de paysage depuis le XVIIIe siècle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6011(3) Cours:166003 2015/05/04

Atelier d'intégration

Réalisation d'un dossier-synthèse sur un territoire urbain dans une perspective d'intervention. Analyse des contextes social, économique, culturel et spatial. Intégration des connaissances acquises dans une proposition spatiale d'intervention. Remarques: Intégration et mise en application des connaissances, des compétences et des savoir-faire acquis. Recours à la géomatique et à la cartographie numérique. Initiation à une démarche de planification en articulant la connaissance du territoire urbain à l'intervention. Acquisition de compétences en communication orale et graphique.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier

URB 6020(6) Cours:166004 2015/05/04

Atelier d'intervention

Montage d'un dossier urbain. Élaboration d'une stratégie d'un programme ou d'un projet, à l'échelle métropolitaine ou locale. Programmation, mise en oeuvre et montage institutionnel. Évaluation des impacts. Production d'un rapport. Remarques: Mobilisation des connaissances, des compétences et des savoir-faire acquis. Apprentissage d'une approche interdisciplinaire de la planification urbaine. Familiarisation avec les approches, les méthodes et les outils de la planification et de la programmation des interventions en milieu urbain. Apprentissage de la négociation et de l'argumentation. Mise en pratique des compétences en communication écrite, orale et graphique.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Atelier

URB 6279(3) Cours:200450 2015/05/04

Méthodes et techniques d'analyse en urbanisme

Formule séminaire. Méthodes et outils d'analyse en urbanisme. Passage des théories et concepts aux méthodes de recherche en urbanisme. Données objectives et données subjectives. Méthodes, analyses et traitements de données. Remarques: Survol des concepts théoriques utilisés en recherche en urbanisme (territoires, bâti, politiques, populations, individus, pratiques, représentations, temporalités); présentation des méthodes associées aux concepts; application de techniques d'analyse; analyse critique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

URB 6280(3) Cours:166095 2015/05/04

Théorie de la planification et urbanisme

Perspective historique sur les théories et les pratiques de la planification. Théories de la planification et urbanisme. Place, rôle et enjeux méthodologiques, éthiques et politiques de la planification en urbanisme. Remarques: Les objets et les objectifs de la planification. La place et le rôle de la planification dans l'évolution des courants, modèles et pratiques de l'urbanisme. Les apports potentiels et réels des théories de la planification à l'urbanisme. L'apport de l'urbanisme aux théories de la planification. Les débats contemporains dans le champ des théories de l'urbanisme et leurs imp

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

URB 6284(3) Cours:166099 2015/05/04

Développement économique urbain

Modèle d'implantation d'activités commerciales et d'équipements collectifs. Marchés fonciers et immobiliers et d'interventions publiques. Scénarios de croissance urbaine et stratégies de développement économique et d'aménagement du territoire. Remarques: Mobilisation des outils de l'économie spatiale urbaine afin de comprendre les dynamiques d'implantation des activités et des équipements et d'en tenir compte dans le cadre des processus de planification urbaine, d'élaboration de programmes d'urbanisme et de la formulation de projets urbains.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Séminaire

URB 6286(3) Cours:166101 2015/05/04

Histoire de l'urbanisme

Les débuts de l'urbanisme en Europe et en Amérique du Nord. Courants de pensée, conceptions de la ville. Principes, modèles et outils d'urbanisme. Plans d'extension et de réforme. Villes nouvelles. Le mouvement fonctionnalisme. Le nouvel urbanisme. Remarques: L'urbanisme: point de vue historique. Traditions, innovations, influences. La critique du mouvement fonctionnaliste et les courants contemporains en urbanisme. L'urbanisme et l'urbanisation. Enjeux contemporains.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6287(3)	Cours:166102	2016/05/02
Cadres juridiques de l'urbanisme		
Contexte institutionnel de l'urbanisme. Lois, politiques et orientations gouvernementales. Outils juridiques municipaux de planification, d'intervention foncière et de mise en oeuvre de projets. Pouvoirs réglementaires et limites juridiques. Remarques: Examen des cadres juridiques à l'intérieur desquels sont définis et s'inscrivent les outils réglementaires normatifs et discrétionnaires mobilisables par l'urbanisme. Survol des objets de la portée et des limites de ces outils. Exploration de la complémentarité des outils et des synergies possibles. Application à des cas concrets.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

URB 6288(3)	Cours:166103	2015/05/04
Gestion du territoire et géomatique		
Systèmes d'information urbaine à référence spatiale et gestion du territoire. Modélisation et traitement de bases de données géographiques et multisources (cadastre, évaluation foncière, inventaires, enquêtes, etc.). Cartographie thématique. Remarques: Acquisition des compétences et des habiletés de base en SIURS (Systèmes d'information urbaine à référence spatiale) et en cartographie numérique. Développement d'habiletés en communication graphique. Applications diverses d'outils d'analyse d'aide à la décision et de gestion de l'intervention appliqués à l'urbanisme. Études de cas en gestion municipale locale.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

URB 6289(3)	Cours:200448	2015/05/04
Économie urbaine		
Introduction à l'économie spatiale. Théories et stratégies de croissance urbaine et régionale. Analyse économique des marchés fonciers et immobiliers. Applications à l'urbanisme. Remarques: Analyse des choix de localisation des patterns d'implantation d'activités commerciales et industrielles en milieu urbain. Mesure de l'influence du zonage et des réseaux d'infrastructure sur les valeurs foncières. Stratégies de développement urba		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

URB 6291(3)	Cours:200449	2015/05/04
Stratégies et pratiques de mise en oeuvre		
Stratégies de mise en oeuvre de plans et programmes et conduite de projets d'urbanisme mettant en jeu des outils juridiques, financiers et organisationnels. Analyse de pratiques opérationnelles dans divers contextes d'urbanisation. Remarques: Stratégies et plans d'action, maîtrise foncière, réglementation, mesures incitatives, mesures contractuelles, financement et fiscalité, mesures organisationnelles, mesures de suivi et d'ajustement. Rôles respectifs et pouvoirs des secteurs public et privé. Analyse appliquée à diverses problématiques : cohérence entre transport et urbanisation, maîtrise foncière, requalification d'espaces publics, réhabilitation de sites et mise en valeur des milieux naturels et du patrimoine.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	

URB 6646(3)	Cours:166171	2015/05/04
Projet de recherche		
Énoncé du sujet de recherche, de la problématique et des choix méthodologiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

URB 6648(6)	Cours:166173	2015/05/04
Stratégie de recherche		
Recherches théoriques et empiriques relatives à la problématique du sujet de mémoire. Rédaction d'un rapport sur le cadre théorique et sur la méthodologie de recherche.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

URB 6652(6)	Cours:166177	2015/05/04
Travail dirigé de fin d'études		
Exercice académique individuel portant sur une problématique ou un problème d'urbanisme en PED et faisant l'objet d'un rapport.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6653(12) Recherche et rédaction du mémoire Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 166178	2015/05/04
URB 6654(3) Projet : Mobilité et urbanisme Étude de cas ou projet d'intervention mobilisant des connaissances appartenant au génie et à l'urbanisme et démontrant la maîtrise de plusieurs compétences. Approfondissement d'une problématique particulière ancrée dans la pratique professionnelle. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202117	2015/05/04
URB 6656(3) Projet de recherche Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 166179	2015/05/04
URB 6658(3) Travaux dirigés 1 : stratégie de recherche Recherche documentaire et rédaction d'une problématique sur le sujet déjà défini. Établissement d'un plan de travail et cueillette d'informations détaillées. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 166180	2015/05/04
URB 6660(3) Travail dirigé 2 : rédaction Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 166182	2015/05/04
URB 6670(3) Travail individuel de recherche Recherche individuelle, qui peut être complémentaire au travail dirigé, ou au stage. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 166183	2015/05/04
URB 6671(3) Stage en milieu professionnel Compte rendu d'une expérience de travail en milieu professionnel. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage	Cours: 166184	2015/05/04
URB 6672(3) Activité spéciale Compte rendu d'un voyage d'études, participation à une clinique d'urbanisme, etc. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Atelier	Cours: 166185	2015/05/04
URB 6729(3) Gouvernance métropolitaine Fondements et enjeux des systèmes de gouvernance en contexte métropolitain. Analyse des configurations de l'action collective urbaine, des instruments et solutions mis en oeuvre à diverses échelles territoriales dans les pays développés et émergents. Remarques: Organisation des systèmes d'acteurs locaux et des modalités de l'action collective urbaine. Catégories d'instruments et leur rôle dans la définition et la mise en oeuvre de configurations de gouvernance métropolitaine variées. Multiplicité des échelles, diversité des acteurs et intensité des enjeux. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 200451	2015/05/04

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6730(3)	Cours: 166186	2015/05/04
Problématique de recherche		
Formule séminaire. Recherche en urbanisme. Recherche fondamentale, appliquée et projet d'urbanisme. Étapes d'une recherche. Définition d'un objet de recherche et formulation d'une problématique. Construction d'une stratégie de recherche. Remarques: Les approches, méthodes et outils mobilisés par la recherche théorique et la recherche appliquée en urbanisme. La recherche et le projet d'urbanisme. Les approches, méthodes et outils spécifiques à la recherche en urbanisme; les emprunts disciplinaires. Les modalités et les étapes de définition d'une recherche ou d'un projet d'urbanisme.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Séminaire		
URB 6731(3)	Cours: 200459	2015/05/04
Définition du projet de TD		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Recherche		
URB 6732(3)	Cours: 200460	2015/05/04
Stratégie de recherche du TD		
Recherche documentaire et rédaction d'une problématique sur le sujet déjà défini. Établissement d'un plan de travail et cueillette d'informations détaillées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
URB 6733(6)	Cours: 200461	2015/05/04
Recherche et rédaction du TD		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
URB 6734(3)	Cours: 200462	2015/05/04
Définition, projet de mémoire		
Énoncé du sujet de recherche, de la problématique et des choix méthodologiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
URB 6735(6)	Cours: 200463	2015/08/24
Stratégie de recherche		
Recherches théoriques et empiriques relatives à la problématique du sujet de mémoire. Rédaction d'un rapport sur le cadre théorique et sur la méthodologie de recherche.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
URB 6736(12)	Cours: 200464	2015/05/04
Recherche et rédaction		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
URB 6740(3)	Cours: 200452	2015/05/04
Enjeux économiques urbains		
Séminaire avancé en économie urbaine. Analyse économique des problématiques de développement urbain. Interaction entre développement économique et aménagement du territoire. Remarques: Urbanisation et croissance économique. Impacts économiques des politiques d'aménagement. Outils financiers d'aménagement du territoire. Analyse économique des politiques de transport urbain. Marchés fonciers et étalement urbain.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6741(3) Cours:166187 2015/05/04

Promotion immobilière et habitat urbain

Modèles de développement immobilier et formation des espaces résidentiels. Outils et stratégies de promotion immobilière résidentielle. Montage et phasage d'une opération. Évaluation multicritère des projets. Enquêtes sur les modes d'habiter. Remarques: Développement des savoirs et des savoir-faire spécifiques à la planification et au montage financier d'opérations immobilières complexes. Prise en compte des données concernant la démographie, le marché immobilier et l'évolution des modes d'habiter. Promotion immobilière, municipalité et intervenants du milieu. Examen des liens entre la promotion immobilière et l'urbanisme. Études de cas.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

URB 6742(3) Cours:166188 2015/05/04

Dynamique des habitats urbains

Transformation de l'habitat urbain. Évolution des modes de vie. Ménages, cycle de vie et pratiques spatiales. Dynamiques sociales de valorisation/appropriation et de dévalorisation/désinvestissement. Tendances récentes, nouveaux espaces résidentiels. Remarques: Examen des impacts de la transformation des modes d'habiter sur les habitats existants. Survol de l'évolution des quartiers et des voisinages, du point de vue de la mixité sociale et fonctionnelle, de l'offre de services de proximité, de la mobilité. Intégration des tendances actuelles lors d'interventions en quartiers anciens. Impacts de ces évolutions sur l'urbanisme.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

URB 6743(3) Cours:200453 2015/05/04

Santé et environnement urbain

Liens entre environnement urbain, urbanisme et santé : transport, alimentation, équipements sportifs, pollution et logement. Point de vue de différents groupes sociaux. Évaluation d'impacts sur la santé dans le contexte des stratégies d'urbanisme. Remarques: Développement des savoirs et des savoir-faire de l'urbaniste relativement à la conception de l'environnement bâti pour améliorer la santé des populations.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6744(3) Cours:200454 2015/05/04

Planification territoriale et géomatique urbaine

Analyse théorique de la planification stratégique. Méthodes prospectives et stratégiques. Usage de la géomatique pour la planification et l'aménagement du territoire. Articulation des niveaux régional et local. Démarche multiscalaire. Remarques: Acquisition de compétences en planification stratégique en milieu régional et local et développement d'habiletés en SIG. Concepts de base, outils et méthodes de la prospective territoriale (remue-méninges), prospective quantitative, analyse structurelle prévisionnelle, méthode DELPHI, méthode des scénarios. Processus d'élaboration de l'avenir imaginé, souhaité et voulu d'un territoire.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6751(3) Cours:166191 2015/05/04

Analyse de milieu et design urbain

Objet, approches et critères de design urbain. Méthodes d'analyse de milieu et de site : éléments naturels et construits, traces et tracés, paysage. Processus et méthodes de conception, de production et d'évaluation d'un projet de design urbain. Remarques: Exploration et application des méthodes d'analyse à différentes échelles (la parcelle, l'îlot, le voisinage, etc.) et dans divers contextes d'intervention (centre-ville, quartier ancien, friche industrielle, quartier de banlieue, etc.) destinées à alimenter un exercice de design urbain. Études de cas et applications.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6753(3) Cours:166193 2015/05/04

Concepts et pratiques de design urbain

Les courants du design urbain. Objet, portée et limites du design urbain. Design urbain et projet urbain. Design urbain et contrainte patrimoniale. Les échelles et les milieux d'intervention, les méthodes et les outils du design urbain. Applications. Remarques: Exploration des principaux courants du design urbain. Examen et expérimentation des méthodes et des outils du design urbain. Études de cas et exercices d'applications.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6754(3) Cours:166194 2015/05/04

Formation de l'espace urbain

La ville et la contrainte géographique. Les règles de formation et de transformation des formes urbaines élémentaires. Morphogénèse et morphologie concrètes. Les déclinaisons de la forme urbaine contemporaine. Structuration de l'espace métropolitain. Remarques: Complexité des processus de formation et de transformation de l'espace urbain et rôle des facteurs et acteurs. Liens entre l'urbanisme, les dynamiques endorégulées de formation et de transformation de l'espace et les impératifs du développement durable.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6767(3) Cours:166201 2015/05/04

Urbanisme, mobilité et accessibilité

Rôle de la mobilité dans l'évolution de la ville. Formes de mobilité et modes de vie. Mobilité, accessibilité et inclusion. Déplacements et transport des personnes et marchandises. Les motifs, les temps et les lieux de la mobilité contemporaine. Remarques: Le cours vise à montrer la pertinence du concept de mobilité en regard des enjeux et des défis auxquels est confronté l'urbanisme; de l'échelle de proximité à celle de la région, en passant par celle de l'agglomération. Ce faisant, il propose de poser dans des termes renouvelés la problématique du transport et de son rapport à l'urbanisation. Pour rencontrer cet objectif, le cours mobilise des réflexions théoriques, ainsi que des recherches et les enseignements de diverses expériences.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6768(3) Cours:200455 2015/05/04

L'eau dans la ville

Approches écologique, socio-historique et urbanistique du cycle urbain de l'eau. Organisation des infrastructures de l'eau et de l'assainissement. Principes de la gestion intégrée de l'eau dans les projets urbains et dans la planification. Remarques: Planification et gestion des services de l'eau urbaine. Place de l'eau dans la ville. Modèle du réseau technique d'aqueducs ou d'égouts. Nouveau modèle de l'écocycle urbain. Renaturation paysagère et gestion de l'eau urbaine.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6770(3) Cours:200456 2016/05/02

Transport et développement urbain

Exploration des liens entre transports et développement urbain à partir de 4 dimensions : la demande, l'offre, l'intégration entre transport et aménagement et la gouvernance des transports en milieu urbain. Impact des mesures modifiant la mobilité. Remarques: Développement des savoirs et des savoir-faire en vue d'une collaboration de l'urbaniste dans la conception et la gestion des équipements et réseaux de transport et de façon à mieux intégrer ces derniers à l'aménagement et à la gestion de la ville.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6772(3) Cours:166204 2015/05/04

Évaluation environnementale et planification

Enjeux de l'évaluation. Objets, dimensions et méthodes de l'évaluation environnementale. Étude d'impacts. Implication des publics; stratégies et procédures de consultation. Arrimage de l'évaluation à la planification puis à la validation de projets.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

URB 6774(3) Cours:166206 2015/05/04

Aménagement, risques et enjeux urbains

Risques, catastrophes, changements climatiques et urbanisme. Dimensions théoriques et stratégiques: vulnérabilité, résilience, pratiques viables. Enjeux et implications pour la planification urbaine et territoriale. Rôle et moyens des acteurs. Remarques: Introduction aux risques liés aux catastrophes d'origine humaine et naturelle et aux changements climatiques, à leurs enjeux et implications en termes de planification urbaine et territoriale, dans une perspective de développement urbain viable. Application de la géomatique à l'identification et à l'évaluation des risques, à leur prévention, ainsi qu'à la planification et à l'aménagement en milieux sensibles.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

Aménagement - Urbanisme/architecture paysage - Matière: Urbanisme

URB 6778(3) Cours: 200457 2015/05/04

Planification environnementale et urbanisme

Approche écosystémique et concepts écologiques. Fonctionnement et enjeux de l'écosystème urbain. Acquisition de connaissances opérationnelles et d'outils pour tenir compte des contraintes des nouveaux enjeux environnementaux pour l'urbanisme. Remarques: Notions, outils, processus d'intervention utilisés par les urbanistes pour assurer une planification environnementale durable. Composantes, cycles et éléments des milieux terrestres, aquatiques et aériens transformés par les activités humaines. Instruments de prévention et de mitigation et acteurs sollicités dans la mise en oeuvre de ces actions.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6782(3) Cours: 200458 2015/05/04

Géographie structurale et urbanisme

Géographie structurale. Théorie de la forme urbaine. Occupations de surface, formes bâties et structuration profonde de l'établissement. Contrainte structurale, observation empirique des milieux bâtis et partis d'aménagement. Remarques: Formule séminaire. Analyse critique des assises conceptuelles de l'urbanisme. Exploration des retombées possibles de ce cadre explicatif pour l'urbanisme.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6850(3) Cours: 166209 2015/05/04

Urbanisme international

Évolution et spécificités du phénomène urbain et de l'urbanisme hors des sociétés urbaines matures. Analyse des enjeux de production et de gestion des infrastructures, du logement et de l'environnement urbain dans les milieux en voie d'urbanisation. Remarques: Perspectives historiques et théoriques. Études de cas. Coopération internationale et urbanisme. Approche comparative des cultures et pratiques locales de l'urbanisme. Circulation des modèles. Pratique de l'urbanisme en contexte interculturel.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie

URB 6857(3) Cours: 166215 2015/05/04

Financement international de l'habitat

Politiques publiques de financement de l'habitat urbain (logement, équipements et infrastructures) dans les PED. Programmes des institutions financières et des ONG internationales en financement de l'habitat, y compris l'habitat social, dans les PED. Remarques: Analyse comparative des politiques et des programmes. Examen de la portée et des limites des politiques et des programmes. Développement des savoir-faire spécifiques à la conception de politiques publiques en matière d'habitat et d'habitat social en particulier. Apprentissage et mise en application de critères d'évaluation de programme à partir d'études de cas.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie